

Imsak : 05h 15

Iftar : 19h 09



Algérie - Etats-Unis Ahmed Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue américain

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu ce lundi un appel téléphonique du secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken. Lors de cet entretien téléphonique, «les deux ministres ont échangé les vues au sujet des derniers développements concernant la situation à Gaza»...

Lire page 16

Algérie-Afrique du Sud, ce soir (22h), à Baraki Les Verts pour confirmer leur renouveau

Les Verts s'apprêtent à livrer leur deuxième et dernier match amical, cette fois face à l'Afrique du Sud, au stade Nelson-Mandela de Baraki. La rencontre est programmée ce soir à 22h. Les camarades de Aïssa Mandi espèrent terminer leur stage en beauté en remportant leur deuxième victoire de suite, même si le plus important est ailleurs.

Lire page 15

L'ECHO D'ALGERIE



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie.dz

Mardi 26 mars 2024

16 Ramadhan 1445

N° 3552

13^e Année

Algérie : 20 DA / 1 €

Développement local

L'équilibre régional, une priorité du président de la République

- En présidant une réunion du Conseil des ministres dimanche dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent, sur l'impératif d'accorder une importance majeure au parachèvement des programmes de développement dans les wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Djelfa et Tindouf, en adoptant une stratégie qui repose sur l'équilibre régional en matière de développement en vue de remédier aux insuffisances enregistrées par le passé dans certaines régions par rapport à d'autres.

Lire page 3



Photo : D.R. ©

- 2^e édition du «meilleur poème en éloge au Prophète Mohammed (QSSSL)»

M^{me} Mouloudji préside le lancement à Alger des présélections

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, dans la soirée de dimanche à lundi au Palais de la culture Mouloudi-Zakaria à Alger, le lancement des présélections du concours national du «meilleur poème en éloge au Prophète Mohammed (QSSSL)», dans sa 2^e édition, organisé par le ministère, en collaboration avec l'Etablissement public de télévision (EPTV). La soirée des présélections (premier prime) de la 2^e édition de ce concours, organisée à l'occasion du mois béni de Ramadhan, a été marquée par l'entrée en compétition, dans la poésie Fashh, de 10 candidats de différentes wilayas du pays qui ont présenté une variété de poèmes en éloge au prophète.

Lire page 13

- Meilleures entreprises en Afrique en 2024

Le groupe Sonatrach en tête du classement

Le groupe Sonatrach est arrivé en tête du classement annuel des «500 meilleures entreprises africaines» en 2024, réalisé par le magazine *Jeune Afrique*. De son côté, le groupe Cevital est la meilleure entreprise algérienne privée dans ce classement. La revue *Jeune Afrique* a publié son classement annuel des 500 meilleures entreprises en Afrique. Le géant pétrolier algérien, Sonatrach, est arrivé à la tête de ce classement avec un chiffre d'affaires de 77,325 milliards de dollars et un résultat net de 11,847 milliards. Il faut dire que ce groupe fait partie des 13 entreprises algériennes qui figurent dans ce classement. Dix de ces dernières sont publiques, dont la filiale Naftal qui appartient au groupe Sonatrach. Cette entreprise arrive à la 41^e place en Afrique avec un chiffre d'affaires de 4,013 milliards de dollars et un résultat net de 92 millions de dollars. Elle est suivie par l'opérateur d'électricité et de gaz, Sonelgaz.

Lire page 16

- Palestine

Le Conseil de sécurité adopte une résolution exigeant un «cessez-le-feu immédiat» à Ghaza

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté hier une résolution exigeant un «cessez-le-feu immédiat pour le mois du Ramadhan» à Ghaza, ouvrant la voie à la fin de près de 6 mois d'agression génocidaire de l'entité sioniste contre la population de cette enclave palestinienne. Rejetée plusieurs fois par les Etats-Unis qui ont utilisé leur droit de veto, l'appel à un «cessez-le-feu immédiat» à Ghaza a été adopté lundi après l'abstention des Etats-Unis. La résolution a été adoptée, en effet, par 14 voix pour, et une abstention. La résolution «exige un cessez-le-feu immédiat pour le mois du Ramadhan», devant «mener à un cessez-le-feu durable». Le projet de résolution adopté a été présenté par les dix membres élus de l'organe onusien «E-10».

Lire page 16

21 Echos du jour

El Oued

Plus de 1600 téléphones mobiles saisis, un individu arrêté

Les services de la gendarmerie de la wilaya d'El Oued ont procédé à la saisie de plus de 1600 téléphones portables destinés à la contrebande et à l'arrestation d'un suspect. Agissant sur informations parvenant à la brigade territoriale de la gendarmerie à Mih Ouansa, faisant état de trois véhicules chargés de téléphones portables d'origine étrangère destinés à la contrebande, les éléments de la gendarmerie ont procédé à la saisie de 1658 téléphones portables et de 84 boîtes contenant des engrais». Après avoir localisé et identifié le suspect, les mêmes services ont procédé à son arrestation.



● Bouira

Un mort et deux blessés dans un accident de la route

Un quadragénaire a trouvé la mort et deux autres personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu, hier soir, à Maïlla (Ouest de Bouira). L'accident s'est produit vers 17h sur la route du village Beni Maïlla relevant de la commune de Maïlla, suite au dérapage d'un véhicule touristique. «Un homme âgé de 44 ans a trouvé la mort sur le coup, et deux autres personnes ont été blessées», a précisé un officier de la Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat. Le corps de la victime a été transféré à la morgue de l'hôpital de la ville de Lakhdaria, où sont évacués les deux blessés pour recevoir les soins nécessaires. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident. Ceci étant, au total 400 personnes impliquées dans plusieurs affaires liées au trafic de drogue et au port illicite d'armes blanches, ont été arrêtées par les services de la police, et présentées devant la justice durant le mois de février dernier. Ces arrestations ont été effectuées lors des 968 opérations policières, dont 19 interventions conjointes avec les services de la gendarmerie nationale. Cinquante-six individus recherchés par la justice ont également été arrêtés.

Biskra

Saisie de plus de 22 000 comprimés psychotropes et arrestation de quatre individus

Les éléments de la brigade de gendarmerie de Khenguet Sidi Nadji, relevant du groupement territorial de Biskra ont saisi 22 100 comprimés psychotropes et arrêté quatre individus suspects. Selon cette source, l'affaire a été traitée par les éléments de la brigade à la suite de l'exploitation d'informations faisant état d'une tentative de faire transiter une quantité de drogue provenant d'une wilaya

du sud en vue de l'acheminer vers le nord du pays à bord d'un camion. L'intensification des opérations de surveillance par la mise en place d'un dispositif de sécurité sur l'ensemble du territoire de compétence, a permis d'intercepter le camion en question et d'interpeller son conducteur, a-t-on ajouté, précisant que 22 100 comprimés psychotropes ont été découverts, dissimulés parmi des produits

agricoles (oignons). Après l'extension de leur compétence à une wilaya de l'Est du pays, les gendarmes ont pu arrêter trois autres personnes âgées de 25 à 64 ans soupçonnées d'être impliquées dans la même affaire. Un dossier pénal est actuellement en cours d'élaboration en vue de la présentation des suspects devant les autorités judiciaires compétentes.

M'sila

Décès d'une femme asphyxiée par le monoxyde carbone à Sidi Aïssa

Une femme est morte, ce dimanche, dans la commune de Sidi Aïssa (wilaya de M'sila) asphyxiée par les émanations du gaz de monoxyde carbone. «Le décès de cette femme âgée d'environ 60 ans, s'est produit dans une maison de la cité 260 logements de la commune de Sidi Aïssa suite à des fuites de gaz de monoxyde de carbone dégagé par un appareil de chauffage à gaz de ville», a précisé le document. Les éléments de l'unité secondaire de la ville de Sidi Aïssa sont intervenus pour évacuer le cadavre de la victime vers la morgue de l'hôpital Kouici-Belaïche de la ville. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce décès.

Dérapiage d'un minibus à Béjaïa

Le parquet de la République près le tribunal de Kherrata ouvre une enquête préliminaire

Le parquet de la République près le tribunal de Kherrata a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les circonstances du dérapage d'un minibus au niveau du chemin de wilaya (CW) de la localité d'Ankouche dans la wilaya de Béjaïa, a indiqué, ce dimanche, un communiqué du parquet du même tribunal. «En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Kherrata informe l'opinion publique qu'en date du 24 mars 2024 à 12h30, un accident de la route s'est produit au niveau du CW de la localité

d'Ankouche au lieudit village Errif, commune de Taskriout», a précisé le communiqué qui note que «après les informations préliminaires recueillies sur le lieu de l'accident, il s'agit du dérapage d'un minibus assurant le transport entre Aït Smaïl et Bordj Mira, qui a fait deux morts et 10 blessés. Ces derniers ont été évacués à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires». Le procureur de la République près le tribunal de Kherrata «a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire pour déterminer les circonstances exactes de l'accident».

Oran

Saisie de plus de 200 kg de viande impropre à la consommation

Dans le cadre d'une opération conjointe entre les services du commerce et de l'inspection vétérinaire de la santé animale, plusieurs boucheries ont été soumises à une inspection approfondie. Les résultats ont révélé la présence de viande impropre à la consommation humaine dans plusieurs établissements. Plus de 200 kg de viande impropre à la consommation humaine ont été retirés. Les produits saisis ont été transférés vers le parc zoologique d'Oran. Parmi les infractions relevées, on compte la vente de viande hachée préparée préalablement, de viande congelée et de produits issus d'abattage clandestin. Parallèlement à la saisie des viandes, des sanctions ont été prises à l'encontre des contrevenants.

Tizi-Ouzou

Près de 10 tonnes de marchandise avariée saisies

Une quantité de 99,83 quintaux de marchandise avariée d'une valeur financière de 1.802.531 DA a été saisie à Tizi-Ouzou depuis le début du mois de Ramadhan, selon un bilan de la Direction du commerce. Dans leurs 2918 interventions effectuées durant la première décennie du mois de jeûne, les 95 brigades de contrôle de la Direction du commerce ont enregistré 68

infractions en relation avec de la marchandise avariée, rapporte le bilan. Lors de leurs sorties sur le terrain, les brigades de contrôle des activités commerciales ont dressé 55 procès-verbaux (PV) de saisine de la justice et émis 13 propositions de fermeture de locaux commerciaux. Par ailleurs, et au chapitre des pratiques commerciales et des enquêtes économiques, les bri-

gades de contrôle ont enregistré 171 infractions et décidé de dresser 170 procès-verbaux à transmettre à la justice. Les mêmes brigades ont également proposé la fermeture de cinq commerces pour diverses infractions, dont entre-autres, le défaut d'inscription au registre de commerce et l'exercice d'activités commerciales autre que celle objet du registre du commerce.

<p>Edité par la Sarl Echo Médias Algérie</p>  <p>Quotidien National d'Information</p> <p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p> <p>Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères Bouadou - Bir Mourad Raïs - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p>Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>Compte N° : 00500111400213631013</p> <p>Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :</p> <p>L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.</p> <p>Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77</p> <p>E-mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>
---	--	---	--

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.



WWW.lechodalgerie.dz



E-mail : echodalgerie@gmail.com



L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information



@echodalgerie_dz

Développement local

L'équilibre régional, une priorité du président de la République

En présidant une réunion du Conseil des ministres dimanche dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent, sur l'impératif d'accorder une importance majeure au parachèvement des programmes de développement dans les wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Djelfa et Tindouf, en adoptant une stratégie qui repose sur l'équilibre régional en matière de développement en vue de remédier aux insuffisances enregistrées par le passé dans certaines régions par rapport à d'autres.

Concernant le suivi de la mise en œuvre des programmes complémentaires de développement dans les wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Djelfa et Tindouf, le président de la République a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la cohésion nationale qui demeure au centre de ses priorités, à travers une stratégie reposant sur l'équilibre régional en matière de développement en vue de remédier aux insuffisances enregistrées par le passé dans certaines régions par rapport à d'autres. Dans ce cadre, le président de la République a enjoint d'accorder une importance majeure au parachèvement des programmes de développement dans ces wilayas, qui en ont été dépourvues des décennies durant. S'agissant de la wilaya de Djelfa, le président de la République a insisté sur l'importance de l'aménagement urbain et de l'harmonisation du chef-lieu de la wilaya avec l'expansion urbaine à cachet moderne. Dans ce sens, il a salué les efforts du ministère de la Santé pour l'équipement des infrastructures sanitaires de la wilaya de Tindouf, conformément à l'engagement pris lors de sa dernière visite dans la wilaya, ce qui permettra de fournir et d'assurer de meilleures prestations sanitaires aux citoyens. Pour la wilaya de Tissemsilt, le président de la République a ordonné l'augmentation de son quota de logements ruraux de 3000 à 15 000 unités. A cet égard, le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a souligné récemment que la stratégie du président de la République vise toujours à opérer un saut qualitatif dans la vie quotidienne des citoyens en vue de leur fournir un service public de qualité. Il a relevé, à ce propos, que cela impose à l'ensemble des cadres et des acteurs locaux, de relever, autour du wali, les grands défis de l'heure qui consistent avant tout à concrétiser le programme intégré pour lequel le président de la République s'est engagé. Dans ce contexte, le ministre a appelé les walis à adopter une politique rigoureuse en matière de gestion des affaires locales et à fixer des objectifs bien étudiés, à court et moyen termes, dans l'optique de renforcer les capacités économiques des wilayas. Pour rester dans cette dynamique économique, « nous devons apporter tout le soutien et l'accompagnement aux investisseurs et les aider à surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés et soutenir l'esprit d'entreprise chez les jeunes universitaires en leur fournissant le soutien nécessaire à la réussite de leurs projets innovants », a-t-il ajouté. M. Merad a insisté également sur la nécessité d'accorder des audiences aux citoyens, de bien les accueillir, d'être attentifs à leurs préoccupations, de les prendre en charge au mieux et de fournir un service public efficace et de qualité. Il a aussi appelé à une bonne préparation proactive destinée à protéger les citoyens des dangers des pluies orageuses de saison et préserver leurs biens. Il a souligné, à cet égard, que le succès de ce travail reste tributaire des efforts des cadres de l'Etat et de tous les partenaires sociaux qui doivent se rassembler autour des nouveaux walis et leur apporter l'aide nécessaire. « Nous devons nous dresser comme un seul homme pour gagner le pari de construire une nouvelle Algérie, élever la qualité de vie des citoyens et avancer d'un pas rapide et décidé vers un développement durable aux niveaux local et national », a-t-il encore soutenu. Récemment, le ministre de l'Intérieur a exhorté les nouveaux walis à mettre en place une stratégie et élaborer une feuille de route pour réaliser le développement de leurs wilayas respectives, préconisant d'associer la société civile et d'écouter le citoyen, en consécration de la démocratie participative. Après avoir rappelé que la nouvelle loi sur l'investissement permettra d'atteindre l'objectif escompté, notamment à travers la création de l'emploi et de la richesse et la promotion des exportations hors hydrocarbures, le ministre a indiqué que l'Algérie a les capacités et les ressources nécessaires pour se hisser parmi les pays développés et avancés. Le ministre avait annoncé une rencontre gouvernement - walis qui se tiendra en octobre ou en novembre prochains et qui sera présidée par le président de la République, au cours de laquelle il sera procédé à l'évaluation des instructions données lors de la rencontre similaire qui s'est tenue l'an dernier, notamment en ce qui concerne les conditions d'accueil des citoyens ainsi que la prise en charge de leurs préoccupations, en coordination avec les services du médiateur de la République. Il a fait état d'une série de



thèmes qui feront l'objet d'étude et de débat lors de cette rencontre, à savoir la poursuite de la concrétisation des programmes de développement suivant les normes voulues, la valorisation des moyens disponibles à travers les wilayas et leur exploitation avec des méthodes modernes pour créer la richesse, optimiser le recouvrement de la fiscalité locale, encourager l'esprit d'entrepreneuriat et exploiter comme il faut le foncier industriel. Le président de la République, qui a insufflé une nouvelle dynamique de développement, ne cesse d'insister sur la satisfaction des besoins des citoyens et au désenclavement des régions les plus éloignées du pays et l'amélioration des conditions de vie de leur population, des dossiers qui sont devenus une préoccupation majeure au plus haut sommet de l'Etat. C'est la raison pour laquelle, le ministre de l'Intérieur a souligné la nécessité pour les autorités locales d'œuvrer à répondre aux préoccupations des citoyens et à l'amélioration de leur cadre de vie. Il a fait part d'instructions significatives aux walis, les exhortant à coordonner les efforts avec les organes exécutifs afin de répondre aux besoins des citoyens.

Merad a souligné que le citoyen est au centre des préoccupations du président de la République qui rappelle à chaque occasion la nécessité d'œuvrer à l'amélioration de ses conditions de vie

Le président de la République a maintes fois rappelé les mesures et les dispositions inédites mises en place pour préserver le caractère social de l'Etat, en tête desquelles l'institution de l'allocation chômage et l'augmentation des salaires. Il a affirmé, à ce titre, que l'Etat continue à veiller sur la protection du pouvoir d'achat du citoyen à travers la lutte contre les spéculateurs et les provocateurs de pénuries qui saisissent les occasions pour attenter à la stabilité sociale. Le chef de l'Etat avait donné des instructions fermes au gouvernement en vue d'accorder un intérêt accru à la situation sociale du citoyen et veiller à l'amélioration de son pouvoir d'achat, tout en insistant sur le rôle du gouvernement dans la garantie de la disponibilité et de la stabilité des prix des produits alimentaires. En préconisant une vision réaliste et rationnelle qui préserve l'équilibre macro-financier de l'Etat, le président de la République aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il accorde à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment les couches sociales les

plus défavorisées. Il s'agit d'une vision prévoyant un allègement des charges inhérentes aux mesures prises par le gouvernement avec pour objectif de préserver le pouvoir d'achat et les acquis sociaux décidés par l'Etat en faveur des citoyens. Les dernières mesures prises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens attestent que l'Etat est déterminé à faire de ce volet l'une de ses priorités, comme l'a si bien souligné le président de la République qui a été catégorique en ordonnant au gouvernement d'œuvrer constamment à l'amélioration des moyens de communication avec le citoyen dans tous les domaines et de placer ce point dans les priorités de l'action gouvernementale. Cette nouvelle approche de communication devrait permettre de prendre les décisions idoines et résoudre les problèmes et préoccupations du citoyen. Il s'agit d'une nouvelle orientation consistant à être constamment à l'écoute des citoyens et à se pencher, de manière sérieuse et effective, sur leurs doléances, un volet auquel le Président Tebboune a toujours accordé un intérêt particulier et en a fait une priorité absolue depuis son investiture à la tête de l'Etat. Ces engagements, qui sont prévus dans le programme du président Tebboune, vont constituer la pierre angulaire de l'action du gouvernement qui sera appelé à procéder au renforcement de la bonne gouvernance à travers la séparation du monde des affaires de la politique et une mise en place de mécanismes garantissant la probité des fonctionnaires publics, une réforme globale de la justice, de l'organisation territoriale et de la gestion de l'administration locale, ainsi que la consolidation du principe de la démocratie participative. Au volet économique, M. Tebboune avait promis de mettre en œuvre une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale. Il avait aussi mis l'accent sur l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement de l'investissement, notamment extérieur direct, pour booster la croissance économique nationale. Le chef de l'Etat, faut-il le rappeler, avait maintes fois souligné qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays, l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production, tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat.

T. Benslimane

Education nationale

Belabed annonce la réception prochaine de plus de 650 nouveaux établissements scolaires

Au total, 657 nouveaux établissements scolaires, entre structures de base et autres de soutien, seront réceptionnés cette année à l'échelle nationale en prévision de la prochaine rentrée scolaire, a annoncé hier à Bouira le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, en visite de travail dans la wilaya.

Dans une déclaration à la presse au lycée Abou Hamed El Ghazali de la ville de Sour El Ghozlane, le ministre a affirmé que pour la prochaine rentrée scolaire, le secteur va réceptionner 657 nouveaux établissements, entre structures de base et de soutien, «grâce à la cadence des travaux de réalisation jugée acceptable que ce soit à Bouira ou dans les autres wilayas». «Sur les 657 nouveaux établissements scolaires, il est prévu la réception de 371 écoles primaires, 179 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 97 lycées», a précisé le ministre qui a inauguré dans la matinée quatre groupes scolaires à Bouira, Bechloul et à Lakhadaria. Le secteur de l'éducation nationale connaîtra, également, la réception de 428 cantines scolaires, 72 demi-pensions, ainsi que cinq internats à travers plusieurs wilayas, selon les détails fournis par le ministre, qui a procédé au cours de sa visite à la pose de la première pierre pour la réalisation de deux CEM à Bouira et à Aïn Bessem (ouest de Bouira) et inauguré un autre à Sour El Ghozlane (Sud de la wilaya). Concernant sa visite à Bouira, le ministre a souligné que son objectif est de

s'enquérir des conditions de scolarité des élèves, des conditions de travail des employés et des enseignants, et de l'état d'avancement des travaux des différents projets du secteur. Abordant la question des cours de soutien, il a assuré qu'ils sont «en permanente extension au profit des élèves concernés par les examens du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen» (BEM). Sur ce point, le ministre a affirmé que les préparatifs «vont bon train» afin d'accueillir les candidats des différentes épreuves dans de bonnes conditions, car, a-t-il ajouté, «il s'agit de rendez-vous cruciaux dans le cursus scolaire». M. Belabed a rappelé que la nouveauté cette année est «le baccalauréat dans la spécialité des arts», qui aura lieu pour la première fois en Algérie, qualifiant les arts de «filiale prometteuse» qui «permettra de jeter les bases d'une véritable industrie artistique et cinématographique en Algérie», selon lui. Le ministre a, par ailleurs, réitéré l'engagement de son département à poursuivre les efforts de la numérisation du secteur de l'Education nationale.

Zineb Outenkhi



Agriculture

L'UNPA se félicite de la disponibilité des produits agricoles durant le Ramadhan

L'Union nationale des paysans algériens (UNPA) s'est félicité, de la disponibilité des différents produits agricoles durant le mois de Ramadhan «à des prix abordables pour tous», exprimant sa reconnaissance au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le «grand intérêt» qu'il porte au secteur agricole. «Le secrétariat national de l'UNPA, sous la direction de son secrétaire général, Dilmi Abdellatif, a constaté depuis le début du mois béni de Ramadhan la disponibilité «la disponibilité des différents produits agricoles (légumes et fruits)». «Aujourd'hui, alors que nous sommes dans la deuxième décennie du mois béni, ces produits agricoles sont disponibles en abondance sur les marchés, à des prix

accessibles pour tous, atteignant plus de 20 variétés de haute qualité», a-t-il souligné. Le secrétariat national de l'UNPA a également exprimé sa reconnaissance et ses remerciements aux agriculteurs pour leur travail et leur contribution à la réalisation de la sécurité alimentaire. Le secrétariat national de l'UNPA a exprimé, en son nom et au nom de tous les agriculteurs et producteurs «sa gratitude au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le grand intérêt qu'il porte au secteur agricole, notamment son soutien aux agriculteurs à travers les indemnités et les incitations octroyées aux victimes des inondations et de la sécheresse».

Said Boumbara

Commerce

Saisie de marchandises d'une valeur de plus de 65 millions DA les dix premiers jours du mois de Ramadhan

Les interventions effectuées les dix premiers jours du mois de Ramadhan par les agents de contrôle et de répression des fraudes, relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, ont permis la saisie de 93,5 tonnes de marchandises et de 143 unités de produits non conformes, d'une valeur totale de plus de 65 millions DA, a révélé hier un bilan du ministère. Selon le bilan des activités de contrôle économique et de répression des fraudes au niveau du marché national du 11 au 20 mars en cours, 65 516 interventions ont été effectuées par les agents de contrôle et de répression des fraudes, soit 22% de plus par rapport à la même période de 2023. Ces interventions ont permis de constater 12 946 infractions et de dresser 12 422 procès-verbaux de poursuite judiciaire, selon la même source, qui fait ressortir une augmentation des infractions de 4% par rapport à la même période de l'année passée. Ces opérations ont permis la saisie de 93,5 tonnes de marchandises et 143 unités de produits non conformes, d'une valeur totale de 65,47 millions DA, indique le bilan, faisant état d'un montant global de 2,046 milliards de DA de transactions commerciales sans factures et de 510 échantillons, dont 91 déclarés conformes, 32 non conformes et 387 en cours d'analyse. Ce bilan couvre plusieurs domaines, à savoir le contrôle de la qualité et la répression des fraudes, le contrôle des

pratiques commerciales et la lutte contre la spéculation illicite. S'agissant de la répression des fraudes, le bilan fait état de 30 770 interventions ayant donné lieu à la constatation de 4913 infractions, à l'établissement de 4546 procès-verbaux de poursuite judiciaire et à la proposition de fermeture de 121 locaux commerciaux. Ces interventions ont permis la saisie de 89,71 tonnes de produits alimentaires non-conformes ou impropres à la consommation d'une valeur de 46,5 millions DA. Les infractions relevées portent sur l'absence d'hygiène et de salubrité (60%), l'absence d'autocontrôle (11%), la vente de produits impropres à la consommation (10%), le défaut d'étiquetage (4%), le non-respect de l'obligation de sécurité des denrées alimentaires (4%), le non-respect de l'obligation de sécurité des produits (3%), l'obstruction aux agents de contrôle (2%) et d'autres infractions (6%). Pour ce qui est des pratiques commerciales, 34 746 interventions ont été effectuées, donnant lieu à 8033 infractions constatées, à 7876 procès-verbaux dressés et à la proposition de fermeture de 310 locaux commerciaux. Ces interventions ont révélé un montant global de 2,04 milliards de transactions commerciales sans factures, donnant lieu à la saisie de 3,79 tonnes de marchandises et de 134 unités de différents produits d'une valeur de 18,96 millions DA, en sus de la proposition de fermeture de 310

locaux. Concernant la nature des infractions constatées, il s'agit principalement du défaut d'étiquetage et d'affichage des prix et tarifs (58%), de la vente sans factures (9%), du défaut d'inscription dans le registre de commerce (3%), de l'exercice d'une activité commerciale non mentionnée sur le registre de commerce (2%), de l'émission de factures non conformes (1%) et de la non-modification des données de l'extrait du registre de commerce (1%). D'autres infractions (24%) ont également été relevées pour vente concomitante, exercice d'une activité sans autorisation, pratiques commerciales malhonnêtes et pratiques frauduleuses. Dans le domaine de la lutte contre la spéculation illicite, qui s'inscrit dans le cadre de l'évaluation et du suivi de l'activité de contrôle au niveau du marché conformément à la loi n° 21-15 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre la spéculation illicite, et dans le cadre des opérations de contrôle réalisées les 10 premiers jours du mois de Ramadhan, 9285 interventions ont été effectuées, en coordination avec les corps de sécurité, ce qui a permis aux services de contrôle de relever quatre (4) délits et de dresser quatre procès-verbaux de poursuite judiciaire. Par ailleurs, les services de contrôle ont pris des mesures administratives conservatoires avec la saisie de 361 kg de denrées alimentaires.

Saidouni Lyes /Ag.

Partenariat

Signature d'une convention cadre entre l'USTHB et ASAL

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) a procédé, ce lundi à Alger, à la signature d'une convention-cadre avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL) portant sur des échanges scientifiques et pédagogiques entre les deux institutions. Lors de la cérémonie de signature organisée au siège de l'université, son recteur, Djamel Eddine Akretche, a précisé que cette convention-cadre «réactive une coopération remontant à 20 ans, à la faveur de l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux technologies spatiales et comporte un programme de formation ainsi que la création d'équipes mixtes pédagogiques». Il a noté que cette démarche répond à «la stratégie de l'USTHB et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique prônant l'ouverture de l'université à son environnement économique». Ce partenariat permettra, en outre, l'échange des données respectives et la mise à disposition des ateliers de l'ASAL pour les étudiants de l'USTHB, a-t-il ajouté. De son côté, le directeur général de l'ASAL, Azzedine Oussedik, a plaidé pour «la capitalisation des cadres et ingénieurs de l'USTHB pour la mise en œuvre du programme national spatial à l'horizon 2040, évoquant «la maîtrise des technologies spatiales» que les futurs projets en commun permettront de concrétiser. Des projets qui brasseront, outre ce domaine, ceux annexes tels que l'informatique, la mécanique, l'électronique, l'énergétique, l'agriculture, les ressources hydrauliques, etc. Ces derniers, a-t-il indiqué, pourront gracieusement bénéficier des photographies spatiales de l'ASAL qui, à son tour, profitera du traitement qui en sera fait, avant de saisir cette occasion pour rendre un hommage à l'enseignant de l'USTHB, Youcef Semara, récemment décédé et ayant étroitement collaboré avec l'Agence.

Election présidentielle du 7 septembre 2024

Les défis du futur président de la République 2024/2029, réformes politiques et économiques

● Par Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités

Sans entrer dans les polémiques sur les réseaux sociaux sur les raisons de l'avancée de l'élection présidentielle fixée le 7 septembre 2024 et qui est conforme à la Constitution, les défis du futur président de la République face à une situation complexe sont nombreux.

Le constat est que de 1970 à nos jours: l'Algérie, depuis, a une économie fondamentalement rentière, le système financier, enjeu énorme de pouvoir, étant étroitement connecté à la production de la rente. Toute augmentation ou baisse du cours des hydrocarbures avec les dérivés (98/97% des recettes en devises) a des incidences à la fois économiques et politiques comme en témoignent les impacts politiques de la crise lors de la baisse du cours. La gestion volontariste, les enjeux internes et les contraintes externes de plus en plus pesantes ont abouti à des changements, menés parfois à la hussarde, qui ont révélé une réalité bien amère : l'absence dramatique d'une véritable stratégie nationale d'adaptation à ce phénomène total et inexorable que sont les nouvelles mutations tant internes que mondiales. La conjonction de facteurs endogènes et exogènes et l'intervention massive – parfois directe et par moment insidieuse – d'acteurs internes et externes a abouti à une transition économique allant vers une économie de marché productive à finalité sociale qui traîne en longueur depuis des décennies et non pas seulement pour la période actuelle.

1 - Transition et réforme du système politique

L'économie est fondamentalement politique comme nous l'ont enseigné ses fondateurs notamment Adam Smith, David Ricardo, Karl Marx, Joseph Schumpeter et plus près de nous les prix Nobel de sciences économiques attribués aux institutionnalistes entre 2000/2017. Les réformes, fondement de la transition socioéconomique, renvoient à la refondation de l'Etat qui implique de saisir les tendances réelles de la société algérienne face tant aux mutations internes que mondiales. Les exigences d'un Etat fort de sa droiture et de son droit, si elles constituent un outil vital pour la cohésion nationale et le destin de la nation, ne doivent pas occulter les besoins d'autonomie de pouvoirs locaux qui doivent être restructurés en fonction de leur histoire anthropologique et non en fonction des nécessités électoralistes ou clientélistes. La cohésion de ces espaces et leur implication dans la gestion de leurs intérêts et de leurs territorialités respectives déclencherait alors une dynamique de compléments positives et rendraient la maîtrise des groupes plus faciles pour la centralité politique nationale. La refondation de l'Etat passe nécessairement par une mutation profonde de la fonction sociale de la politique, le pouvoir bienfaisant ou de bienfaisances inaugurées comme contrat politique implicite par les tenants du socialisme de la mamelle afin de légitimer l'échange d'une partie de la rente contre la dépendance et la soumission politiques et qui efface tout esprit de citoyenneté active, ce pouvoir doit céder la place à un pouvoir de justice. C'est la norme du droit qui reprend sa place pour légitimer le véritable statut de la citoyenneté nationale. Le passage de l'Etat de «soutien» à l'Etat de justice est de mon point de vue un pari politique majeur, car il implique tout simplement un nouveau contrat social et un nouveau contrat politique entre la Nation et l'Etat. L'Algérie ne peut revenir à elle-même que si les faux privilèges sont bannis et les critères de compétence, de loyauté et d'innovation sont instaurés comme passerelles de la réussite et de promotion sociale. La compétence n'est nullement synonyme de postes dans la hiérarchie informelle, ni un positionnement dans la perception d'une rente, elle se suffit à elle-même et son efficacité et sa légitimité se vérifient surtout dans la pertinence des idées et la symbolique positive qu'elle ancre dans les corps et les acteurs sociaux afin de réaliser les aspirations d'une Algérie arrimée à la modernité tout en préservant son authenticité. La refondation de l'Etat ne saurait se limiter à une réorganisation technique de l'autorité et des pouvoirs, car la gouvernance est une question d'intelligence et de légitimité réelle et non fictive. Cela implique des réaménagements dans l'organisation du pouvoir devant poser la problématique stratégique du futur rôle de l'Etat largement influencé par les effets de nouvelles mutations mondiales dont la transition énergétique, numérique dont les effets des cyber attaques, des effets du réchauffement climatique et de la recomposition du nouveau pouvoir économique, politique et militaire mondial à travers un monde multipolaire en devenir. L'avenir appartient au niveau international aux grands ensembles et au niveau interne à une réelle décentralisation. Cellule de base par excellence, la commune a été régie par des textes qui ne sont plus d'actualité, autrement dit frappés de caducité. «L'objectif central de la démarche est de transformer la commune -providence- en « commune entreprise». Cela suppose que toutes les composantes de la société et les acteurs de la vie économique, sociale et culturelle, soient impliqués, sans exclusive, dans le processus décisionnel qui engage la configuration de l'image de l'Algérie de demain qui devra progressivement s'éloigner du spectre de l'exclusion, de la marginalisation et de toutes les attitudes négatives qui hypothèquent la



cohésion sociale. L'implication du citoyen dans le processus décisionnel qui engage l'avenir des générations futures, est une manière pour l'Etat, de marquer sa volonté de justice et de réhabiliter sa crédibilité en donnant un sens positif à son rôle de régulateur et d'arbitre de la demande sociale. L'image de la commune-manager repose sur la nécessité de faire plus et mieux avec des ressources restreintes. Il n'y aurait donc plus de place pour le gaspillage et le droit à l'erreur, ce qui exclut obligatoirement le pilotage à vue par des perspectives de long terme et les arbitrages cohérents ce qui implique la rigueur de l'acte de gestion.

2 - La nécessaire restructuration du système partisan et de la société civile

En raison des crises internes qui les secouent périodiquement, du discrédit qui frappe la majorité d'entre elles, de la défiance nourrie à leur égard et à l'endroit du militantisme partisan, se pose cette question si les formations politiques- pouvoir et opposition sont dans la capacité aujourd'hui de faire un travail de mobilisation et d'encadrement efficace, évitant un affrontement direct citoyens forces de sécurité et donc de contribuer significativement à la socialisation politique et donc d'apporter une contribution efficace à l'œuvre de redressement national. Il est sans doute utile, voire nécessaire, de s'intéresser à la représentativité. En tout état de cause, il nous semble plus équitable, et plus juste politiquement, de raisonner en termes de marché électoral et de laisser, dès lors, les règles du jeu politique et le nombre d'acteurs qui s'y adonnent, se fixer de manière concurrentielle. Le rôle des pouvoirs publics consistera alors à mettre en place les garde-fous indispensables et à veiller au respect strict des lois et des règles qui régissent le fonctionnement de ce marché. Quant à la société civile, force est de constater qu'elle est impotente. La confusion qui prévaut actuellement dans le mouvement associatif national rend malaisée l'élaboration d'une stratégie visant à sa prise en charge et à sa mobilisation. L'implication de la société civile dans les affaires de la cité est un acte éminemment civilisationnel, qui intègre les changements d'une société en pleine mutation, et une manière d'aboutir à un projet de progrès. Sa diversité, les courants politico-idéologiques qui la traversent et sa relation complexe à la société et à l'Etat ajoutent à cette confusion rendent impérial une réflexion collective. En raison de la jeunesse très grande de la société civile, des conditions historiques qui ont présidé à sa naissance et des événements tragiques qu'a connus notre pays et auxquels elle a été directement ou indirectement associée, la question qui touche à sa mobilisation doit être traitée avec une attention et une vigilance soutenues. Constituée dans la foulée des luttes politiques qui ont dominé les premières années de l'ouverture démocratique, elle reflète les grandes fractures survenues dans le système politique national. Sollicitée à maintes reprises, et à l'occasion d'échecs parfois cruciaux, cette dernière manifeste souvent sa présence d'une manière formelle et ostentatoire, impuissante presque toujours à agir sur le cours des choses et à formuler clairement les préoccupations et les aspirations de la société réelle. Elle est scindée en quatre segments : une société civile vivant de la rente, prin-

cipal interlocuteur de l'Etat, une société civile appendice des partis islamiques légaux; une société civile dite démocratique, nombreuse, mais atomisée et minée par de rivalités de leadership et enfin une société civile la plus nombreuse, la plus active, collant avec la société, dite informelle, reflet de la dominance de la sphère informelle au niveau économique représentant hors hydrocarbures, plus de 50% de la superficie économique et drainant et selon les données de fin septembre 2022 de la Banque d'Algérie plus de 7200 milliards de dinars approchant 50 milliards de dollars, et sans son intégration il est utopique de parler de dynamisation de la société civile. Dans cet ordre d'idées, l'Etat doit encourager la création d'associations dans des secteurs qui sont porteurs mais qui restent vierges et complètement ignorés du mouvement associatif ; de faire de ce cadre un instrument efficace d'encadrement de forces vives qui agissent dans la société de manière dispersée et un levier puissant de leur mobilisation en vue de leur implication active dans l'œuvre de redressement national. Mais cette politique n'a de chance de réussir que si le mouvement associatif est assaini et que si les associations qui le composent ne soient pas au service d'ambitions personnelles inavouables et parfois douteuses

3 - La transition d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures : faire de l'Algérie un pays émergent

Comme je l'ai démontré dans un ouvrage paru à l'Office des publications universitaires (OPU Alger 1983) «valeur, prix et croissance économique», en référence à la théorie de la thermodynamique, le monde est en perpétuel mouvement. Même la pierre et notre univers (avec le réchauffement climatique influences géostratégiques sur la cartographie géographique mondiale) que l'on croit inerte se décomposent lentement à travers les décennies et les siècles. La société n'échappe pas à cette règle ou les mouvements culturels (qui seront prépondérants entre 2030/2040), économiques, sociaux, politiques avec des acteurs n'ayant pas toujours les mêmes objectifs, engendrent des transformations soit positives ou négatives. Le temps ne se rattrape jamais en économie que l'on peut définir comme la maîtrise et le gain du temps. Toute Nation qui n'avance pas recule forcément et ce, de niveau de vie comparé aux profondes transformations mondiales. C'est dans ce cadre que le défi du futur président est une véritable stratégie d'adaptation à ce monde turbulent et instable, de profondes réformes afin de favoriser le développement durable ou une régression de l'Algérie tant dans le domaine économique, social, politique et militaire dans la mesure ou le véritable pouvoir économique mondial et l'influence diplomatique au niveau de la diplomatie repose sur une économie forte, où les deux pivots du développement du XXIe siècle sont la bonne gouvernance et la maîtrise du savoir étant l'aube de la quatrième révolution économique mondiale 2024/2030. Il n'est plus permis aujourd'hui de faire l'impasse sur le rôle que des acteurs résidents, mus puissamment par des intérêts organiquement liés à la distribution de la rente, qui ont pu à un moment où à un autre peser dans un sens franchement défavorable aux réformes politiques et

économiques. De même qu'il n'est plus possible, du point de vue de l'analyse aussi, d'occulter le rôle que d'autres acteurs, externes ceux-là, ont pu jouer dans un sens tout aussi défavorable, motivés qu'ils étaient eux aussi par la défense d'intérêts de groupes ou de personnes que la poursuite d'un commerce hautement lucratif rendait allergiques à toute velléité de changement et de réformes. Des acteurs internes aussi bien que des acteurs externes ont agi clairement dans le sens contraire, encourageant et défendant, par des moyens divers, la mise en œuvre de réformes dont la nécessité n'échappe à personne. Comme il n'est plus permis d'ignorer la nécessaire adaptation de l'Algérie face aux nouvelles mutations mondiales dont son devenir est dans l'espace euro-méditerranéen et africain son espace naturel. Aussi les réformes en profondeur du fonctionnement de la société algérienne et non des replâtrages organisationnels, nécessitent d'analyser les relations dialectiques réformes et les segments de la production de la rente (Sonatrach) et celui de sa redistribution (système financier), bouleversent des intérêts, les gagnants de demain n'étant pas forcément ceux d'aujourd'hui. Or, tout projet étant porté par forcément des forces sociales, souvent avec des intérêts différents, en démocratie les urnes la population tranchant sur le projet de société, où la minorité politique se soumet à la volonté de la majorité, tout en restant une force de propositions. Comment ne pas rappeler que par le passé, (1974/2020, j'ai eu l'honneur de coordonner plusieurs ouvrages pluridisciplinaires, d'une brûlante actualité, ayant abordé les réformes politiques, sociales et économiques, fruit d'un travail collectif à la rédaction duquel ont contribué des collègues spécialistes en anthropologie, en économie et en sciences politiques des universités d'Oran et d'Alger (Casbah Editions deux volumes 520 pages sous le titre réformes et démocratie- 2005). A cette époque j'avais donné plusieurs conférences suite à la création de l'Association nationale de développement de l'économie de marché ADEM fondée en 1992(agrément ministère intérieur 63/92) que j'ai eu l'honneur de présider de 1992 à 2015, aux universités de Annaba, de Constantine, de Tizi- Ouzou, de Béjaïa, Mascara, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, d'Oran, à l'Académie militaire Inter- Armes de Cherchell, à l'Ecole supérieure de guerre, à l'IMPED Institut militaire de prospective ainsi que de nombreuses conférences au niveau international USA /Europe et ce, afin pour expliquer notre démarche fondée sur l'alternance démocratique tenant compte de notre authenticité, afin d'arriver à une économie diversifiée hors hydrocarbures dans le cadre des valeurs internationales avec l'avènement de la quatrième révolution économique mondiale 2024/2030/2040. Que de perte de temps et dommage que nous n'avons pas été écoutés. Mais devant privilégier uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie, il n'est jamais trop tard pour bien faire, devant éviter tant l'autosatisfaction source de névrose collective et également la sinistrose, l'Algérie ayant de larges marges de manoeuvres 73 milliards de dollars de réserves de change 83 avec les 173 tonnes d'or, la dette extérieure faible 1,6% du PIB, donc un cadre macro financier stabilisé, malgré des indicateurs économiques non proportionnels aux dépenses publiques, un taux de croissance entre 2020/2023 moyen de 2/3%, alors qu'il faut un taux de croissance de 8/9% pour absorber un flux additionnel annuel de demande d'emplois de 350.000/400.000/an, avec un taux de chômage selon le FMI dépassant 14%, un taux d'inflation de 9/10% entre janvier 2023 et janvier 2024. Et la solution se trouve dans le dialogue productif avec ces concessions réciproques privilégiant uniquement l'avenir de l'Algérie, entre le pouvoir, l'opposition et la majorité de la société civile. Il appartiendra au futur président, qui doit être élu sur la base d'un programme précis, d'entamer rapidement les réformes politiques, sociales, culturelles et économiques solitaires. Car sans réformes il serait utopique tant pour le pouvoir, l'opposition de parler d'indépendance sécuritaire, politique qu'économique avec des impacts déstabilisateurs au niveau interne et au niveau régional ce qu'aucun algérien patriote ne souhaite (voir nos interviews 2017/2020 à /AfricaPresse Paris, l'autre à l'American Herald Tribune «Dr Abderrahmane Mebtoul: «Algeria Still Faces Significant Challenges»).

En résumé, l'Algérie a besoin qu'un regard critique et juste soit posé sur sa situation sur ce qui a déjà été accompli et sur ce qu'il s'agit d'accomplir encore au profit exclusif d'une patrie qui a besoin de se retrouver et de réunir tous ses enfants autour d'un même projet, d'une même ambition et d'une même espérance. Aussi, les objectifs stratégiques du futur président de la république est de faire de l'Algérie un pays émergent et elle en a les potentialités

A. M.

«Khaïma Marhaba» de l'Iftar

Les bénévoles multiplient les actions de solidarité en ce mois béni de Ramadhan

La Khaïma «Marhaba», dressée à la placette El Kettani de Bab El Oued (Alger), accueille quotidiennement ses visiteurs jeûneurs en ce mois béni de Ramadhan, dans le cadre de la consécration des valeurs de solidarité et de l'instauration de la convivialité, grâce aux efforts des bénévoles.

D'une capacité d'accueil allant de 1300 à 1400 personnes, cette tente de solidarité a été installée par l'association «Hope DZ» sur une superficie de 1500 m², pour accueillir le maximum de jeûneurs. Peu avant l'appel à la prière du Maghreb, elle réunit des familles, des personnes de passage, des ouvriers et tous ceux qui n'ont pas réussi, en raison de leurs occupations, à rentrer chez eux pour rompre le jeûne. À ce propos, la présidente de l'association, Meriem Laribi, a expliqué que la tente avait accueilli, vendredi dernier, parmi ses visiteurs, des supporters de l'Association Sportive Olympique de Chlef (ASO), venus soutenir leur équipe lors du match l'opposant au Mouloudia Club d'Alger (MCA), créant ainsi lors de l'Iftar une ambiance particulière, d'autant que ces visiteurs hors norme, avaient saisi cette occasion pour prêter main-forte aux bénévoles, alliant solidarité et esprit de compétition. Les organisateurs de cette initiative qui est à sa 6^e édition, s'attendent chaque année à étendre la tente, en phase avec le programme caritatif tracé pour le Ramadhan, tout en s'engageant à offrir des plats typiquement algériens, pour reproduire l'ambiance des repas en famille à domicile. Ces actions de bénévolat sont la somme des efforts fournis par les acteurs de la société civile, des dons des bailleurs de fonds publics et privés, ainsi que des dons en nature des bienfaiteurs, concrétisés en collaboration avec les institutions officielles, notamment les services des communes de Bab El Oued, d'Oued Koriche, de Bologhine et de l'Etablissement de nettoyage de la wilaya d'Alger NetCom dans l'objectif de consacrer l'esprit de solidarité et de créer l'ambiance chaleureuse qui caractérise le mois béni de Ramadhan. Pour réserver un meilleur accueil aux jeûneurs, l'équipe de bénévoles s'affaire, au petit matin, pour assurer les fournitures nécessaires, tandis qu'une équipe spéciale est chargée de l'approvisionnement, des courses au niveau des marchés et du dépôt des provisions en cuisine. À cet effet, Sara L., bénévole, a précisé qu'une équipe de bénévoles rejoint vers les coups de 10 heures une tente aménagée en cuisine, près du stade Ferhani, pour y déposer les produits et ingrédients, avant l'arrivée de l'équipe des cuisiniers vers 11 heures, qui se lance aussitôt dans la préparation des divers mets notamment la Chorba, le plat de résistance et les salades.



Le bénévolat : source de satisfaction et de plaisir pour les bénévoles

Malgré la fatigue ressentie durant les longues heures de travail, l'intervenante a assuré que «la spécificité du mois de Ramadhan fait que les bénévoles sont plus motivés pour fournir davantage d'efforts afin d'offrir un repas digne aux jeûneurs et de les accueillir sous la tente dans la joie et la bonne humeur». Une autre bénévole, Amina L., a indiqué que «toute la fatigue disparaît avant l'Iftar avec l'arrivée des jeûneurs notamment des familles, surtout lorsque tu réalises que ce que tu leur offres n'a pas de prix, car il ne s'agit pas uniquement de repas mais d'instaurer une ambiance conviviale et chaleureuse que beaucoup considèrent comme précieuse en ce mois béni». Pour faciliter le travail des bénévoles, les tâches sont réparties entre les membres de l'équipe, certains rentrent chez eux juste avant l'Iftar, d'autres restent pour partager

l'Iftar avec les convives de la Khaïma «Marhaba», en veillant à leur confort. Après l'Iftar, les bénévoles s'occupent de la vaisselle, ainsi que du nettoyage et de la réorganisation de la tente. Certains d'entre eux veillent tard dans la nuit pour accomplir toutes ces tâches. De son côté, le chef cuisinier, Mohamed Addad, a fait savoir que la préparation du repas prend une journée complète de travail, aussi bien en cuisine que pour l'organisation de la tente. À l'heure de la prière d'El Asr ou peu après, l'équipe des cuisiniers termine la préparation du repas, et commence alors l'arrivée des familles qui sont dans l'incapacité de se déplacer pour partager l'Iftar sous la tente, pour récupérer leurs repas quotidiens, tandis que d'autres se font livrer leur repas par des bénévoles, a-t-il expliqué. «Nous sommes là pour eux», a affirmé M. Addad, en évoquant les invités de la Khaïma. Antar S., un autre bénévole, a mis l'accent sur l'importance du bénévolat, qui permet de mettre en valeur les actions de générosité et de charité, notamment en ce mois béni. De son côté, Samir Aïssaoui (cuisinier) a estimé que le bénévolat était, avant tout, un don de soi librement consenti et gratuit qui nous fait plaisir, s'en-

gageant à poursuivre ses actions de bénévolat dans lesquelles il s'est lancé lorsqu'il était membre d'une association à l'étranger. Et de souligner que certains bénévoles ramènent leurs enfants pour leur inculquer cette culture. La Khaïma qui réunit des citoyens de différentes régions, permet en ce mois béni de créer une ambiance conviviale par excellence, a-t-il rappelé. A cette occasion, la présidente de l'association a appelé les jeunes à participer à cette action afin de parachever le programme du Ramadhan et les préparatifs pour l'opération de circoncision qui aura lieu le 27^e jour du mois béni, sous le patronage du ministère de la Jeunesse et du Sport avec pour slogan «Hennet Wledna». Une cérémonie sera organisée en l'honneur de ces enfants en costumes traditionnels, a-t-elle révélé, évoquant également l'initiative «Aidek Zahi» (joyeuse fête) pour acheter des vêtements de l'aïd aux enfants démunis, en sus de «Farhat El Aïd» (la joie de l'Aïd), qui sera organisée le jour de l'Aïd afin d'accueillir les personnes qui ont partagé l'Iftar avec l'équipe des bénévoles autour d'une table garnie de succulents gâteaux algériens.

M'hand Achekdour /Ag.

Ramadhan

Vente du poisson d'eau douce cuit, une nouvelle activité ramadhanesque à Chlef

La vente dans les quartiers populaires de Chlef de poissons d'eau douce cuits est une nouvelle activité commerciale caractérisant ces derniers temps le mois de Ramadhan et traduisant une nouvelle habitude de consommation locale. Cette nouvelle activité commerciale qui fait concurrence aux commerces de gâteaux, pâtisseries et autres amuse-bouche prisés durant le mois du jeûne, anime particulièrement la cité El Karia de la commune de Chettia, au nord de Chlef. Avant le F'tour (rupture du jeûne), de nombreux vendeurs préparent la carpe, royale, argentée ou commune, en la faisant mariner dans un mélange d'épices qui lui donne une saveur particulière, avant de la faire cuire et de la proposer à la vente à des prix allant de 200 à 300 DA la pièce, selon sa taille. Côté consommateurs, il y a ceux qui préfèrent consommer ce poisson à l'heure de l'Iftar et ceux qui réservent ce plat pour la soirée. Beaucoup tiennent à ce que ce mets soit quotidiennement présent sur la table du F'tour, car il s'agit pour eux d'une habitude alimentaire héritée des ancêtres qui pêchaient la carpe dans l'Oued Chélif pour la faire cuire et agrémenter la table de l'Istra avec. C'est le cas de Abdelkader, un citoyen de la commune de Chettia, qui ne peut se passer d'acheter la carpe cuite d'El Karia notamment pour son goût particulier, a-t-il confié. Il a aussi noté l'esprit de concurrence qui s'est emparé des vendeurs de ce mets, à Chettia et Chlef, au vu de l'engouement croissant des citoyens. Pour Maâmar, un autre amateur de ce plat, le mois de Ramadhan implique l'achat du poisson d'eau douce auprès des vendeurs spécialisés dans sa préparation. «C'est un aliment d'une grande valeur nutritive, au goût spécial et exceptionnel comparativement au poisson d'eau de mer», a-t-il noté. En hausse cette année, cet «engouement» des citoyens à travers plusieurs régions de la wilaya pour la consommation du poisson d'eau douce, a été constaté par l'association «Salama» de Chlef pour l'orientation du consommateur, selon son président, Djilali Kacimi. Il a estimé que ce comportement du consommateur traduit

«sa prise de conscience de l'importance de consommer des produits sains, naturels et sans additifs alimentaires».

Une mode de consommation saine à la portée de tous

M. Kacimi a relevé que Chlef dispose d'une variété des produits de la mer et de l'aquaculture, ce qui, «ouvre de nouvelles perspectives pour la commercialisation du poisson d'eau douce et le développement de cette filière», a-t-il dit. De nombreux vendeurs ont estimé, à leur tour, que le «succès» et le développement du commerce du poisson d'eau douce cuit durant le mois du jeûne, au point de concurrencer le commerce de gâteaux et pâtisseries, «est le résultat de la généralisation de la culture de consommation de ce type de poisson, sans oublier son prix qui est à la portée de leur pouvoir d'achat». M. Adda, un des vendeurs de la cité El Karia, partage cet avis, et pense aussi que la généralisation de la consommation du poisson d'eau douce s'explique par sa «grande disponibilité» sur le marché et son prix «à la portée de toutes les bourses», à l'opposé des produits de la mer, dont les prix sont généralement à la hausse durant le Ramadhan, comme on peut le constater dans les marchés. Concernant le mode de préparation et de cuisson de ce poisson, il explique qu'il est d'abord nettoyé et lavé, avant d'être mariné dans une préparation spéciale d'épices et d'herbes aromatiques qui lui donnent un goût particulier. Il est ensuite cuit et vendu aux citoyens, juste avant l'Iftar. Un autre vendeur, Moussa, qui travaille sur commande, s'est félicité du fait que le consommateur local a désormais le choix entre plusieurs variétés de poissons proposés à des prix «abordables», ce qui explique, selon lui «le succès» de cette activité commerciale et la demande «croissante» sur le poisson cuit. Cette nouvelle activité commerciale qui caractérise le mois de Ramadhan à Chlef et constitue un indicateur du changement positif du comportement du consommateur local devenu

friend de ce type de poissons qui peuplent les barrages et les Oueds, adoptant ainsi un mode alimentaire sain et respectueux de l'environnement. En outre, ce mode de consommation accompagne le développement de l'aquaculture et de la pêche continentales dans la wilaya de Chlef qui enregistre une avancée notable dans la filière. En effet, les barrages El Karimia et Ouled Ben Adelkader sont annuellement ensemencés avec un nombre considérable d'alevins de carpe, par la Direction de la pêche et de l'aquaculture qui accorde, en parallèle, des autorisations aux jeunes souhaitant pratiquer la pêche continentale, exploiter et commercialiser cette ressource piscicole recherchée par le consommateur local. En 2023, le secteur a enregistré la production de près de 27 tonnes de carpes de différentes espèces, commercialisées à Chlef et dans les wilayas voisines, a indiqué, le directeur local de la pêche, Hocine Melikeche. Il a souligné également, l'enregistrement d'une «production abondante» de ce poisson durant cette année 2024, au vu des conditions naturelles propices à leur reproduction, conjuguées au remplissage des barrages. «Cette filière est de nature à ouvrir de nouvelles opportunités d'emploi pour les habitants de la région, tout en contribuant à la relance de l'activité de pêche récréative, la promotion du tourisme interne et l'extension des investissements dans ce domaine», selon les prévisions de «respectueuse de l'environnement, vu qu'elle adopte un système d'alimentation élargi où les aliments industriels destinés à l'enrichissement du poisson ne sont pas utilisés». À noter que les carpes se nourrissent d'insectes, de mollusques, d'algues et d'herbes poussant généralement dans les barrages et les Oueds, contribuant ainsi au maintien de l'équilibre environnemental de ces zones. La carpe est aussi riche en Oméga 3 et en vitamine D, qui sont des régulateurs de la tension artérielle et du rythme cardiaque, tout en renforçant le système immunitaire.

Hocine Saidi /Ag.

Télécommunications

Le Groupe Télécom Algérie dévoile sa stratégie pour la période 2024-2028

Le Groupe Télécom Algérie envisage de diversifier ses activités pour la période 2024-2028 en vue d'améliorer la qualité et la couverture de ses réseaux et investir dans de nouveaux marchés, a indiqué son PDG Khaled Zarat.

« Nous avons concentré nos efforts sur la voix et la Data, mais il est temps de diversifier nos activités. L'objectif est d'améliorer la qualité et la couverture des réseaux dans le pays, d'augmenter les capacités des réseaux de transport nationaux et internationaux, et de renforcer leur sécurité », a déclaré M. Zarat, assurant que le Groupe prévoit « la construction d'infrastructures solides de centre de données (Data Centers) pour héberger les solutions de services de l'industrie numérique, tel que le Cloud, l'IPTV, la VoD et l'Internet des Objets (IoT), répondant aux orientations de la stratégie nationale de digitalisation, susceptible d'attirer davantage d'investissements ». Il envisage également d'explorer de nouvelles opportunités d'investissement sur le marché africain, précisant qu'avec « une population jeune et une demande croissante en matière de TIC, le marché africain représente une opportunité stratégique pour le Groupe Télécom Algérie ». M. Zarat a, en outre, mis en exergue le soutien du Groupe à l'innovation et à l'entrepreneuriat chez les jeunes talents algériens à travers des collaborations avec l'université et prévoit de créer d'autres incubateurs après celui lancé, récemment à l'université des sciences et des technologies Houari-Boumediène (USTHB). Il a indiqué que le Groupe étudie aussi la possibilité d'investir dans les startups pour soutenir le développement et la croissance des entreprises émergentes à la faveur du nouveau statut de l'auto-entrepreneur, lancée en début de l'année 2024.

Soutenir l'investissement et la production locale

M. Zarat a indiqué, par ailleurs, que le Groupe « est engagé à soutenir l'investissement et la production en Algérie, contribuant ainsi à la réduction des coûts d'importation ». « De par nos investissements ces dernières années, nous contribuons à favoriser le développement du contenu local de données hébergées, tout en réalisant des exportations en la matière », a-t-il relevé. Il a, à cette occasion, mis en avant les résultats réalisés par le Groupe depuis sa création il y a plus de 5 ans, tout en se félicitant de l'impact économique à « court terme » induit par les réalisations périodiques du Groupe et de la mise en service de deux systèmes de câbles sous-marin de très grande capacité reliant l'Afrique à l'Europe. Ces deux systèmes ont pu ramener la capacité équipée des liaisons de transport internationales de 1200 Gigabits par seconde (Gbit/s) à plus de 10 000 Gbit/s avec une augmentation du pic quotidien de consommation de la bande passante, allant de 780 Gbit/s à 3800 Gbit/s entre 2018 et



2023, a-t-il relevé. Cette capacité a permis au client une consommation individuelle moyenne qui est passée de 500 Mégaoctet (Mo) en 2018 à 7 Gigaoctet (Go) de consommation mensuelle en 2023, et ce, grâce au déploiement massif de la fibre optique (FTTx) et de la modernisation du réseau mobile 4G, a-t-il ajouté. Le PDG du Groupe a annoncé, en outre, la mise en place d'offres internet très haut débit d'ici la fin de l'année 2024, pouvant aller jusqu'à 1 Gbit/s pour les particuliers (contre 2 Mbit/s en 2018), et des débits « nettement plus considérables et adaptés pour les professionnels à la faveur de la constante révision à la baisse des tarifs appliqués en soutenant ainsi la politique générale de digitalisation ». L'activité

Internet et Téléphonie Mobile partage ce segment à hauteur de 43% avec deux opérateurs, avec une augmentation d'environ 28% de ses clients 3G/4G au 31 décembre 2023 par rapport à 2018. « Suite au lancement du satellite national Alcomsat-1, notre activité satellitaire a connu un engouement massif des professionnels et actuellement, nous exploitons pleinement toutes les capacités qui nous ont été allouées par ce satellite », a-t-il expliqué. D'autre part, M. Zarat a fait observer que le paiement électronique (paiement des factures et recharges) a connu un essor avec 31 millions de transactions à la fin 2023 contre seulement 3 millions de transactions en 2019.

Sarah Tamzalt / Ag.

Energies renouvelables

Pose de la première pierre d'une centrale solaire photovoltaïque de 200 MW à El Meghaïer

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a procédé, hier à El Meghaïer, à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 200 mégawatts (MW). S'exprimant en marge de la cérémonie de lancement du projet dans le cadre d'une visite d'inspection, le ministre accompagné du Président-Directeur général (PDG) du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nedil et des cadres centraux de son département ministériel, a indiqué que « cette installation énergétique, la première du genre à l'échelle nationale, mise en chantier au titre d'un programme portant production de 2000 MW d'énergie solaire photovoltaïque revêt une importance stratégique dans le cadre des efforts consentis par l'Etat pour le développement des énergies renouvelables et la diversification des sources de production d'électricité ». Cette future installation énergétique, dont la durée de réalisation est fixée à 14 mois, permettra de donner une forte impulsion au développement socioéconomique

dans la région, notamment à travers la création progressive de plus de 500 postes d'emploi, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Elle sera composée de 20 champs photovoltaïques totalisant 364 000 panneaux solaires, 20 transformateurs électriques et une centrale secondaire d'une capacité de 30 kilovolts, un générateur électrique, ainsi que des équipements d'entretien et des systèmes de surveillance et de contrôle et de détection d'incendie et de prévention, selon la fiche technique. Occupant une surface globale de 400 hectares au niveau de la commune de Tendla (sud de la wilaya d'El Meghaïer), ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme ambitieux de réalisation de 15 centrales solaires photovoltaïques, répartie sur 12 wilayas, d'une puissance globale estimée à 2000 MW. Auparavant, le ministre a présidé une cérémonie de mise en service du raccordement au réseau de gaz naturel de 474 foyers dans la commune de Djamaa, où il a, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité d'achever tous les projets de raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel à travers la wilaya

afin de répondre aux attentes des citoyens, notamment dans les zones rurales et enclavées. M. Arkab a, à ce titre, salué les efforts consentis par le Groupe Sonelgaz et les autorités locales pour la concrétisation de différents programmes de développement concernant la distribution d'électricité et de gaz naturel dans cette wilaya où le taux de couverture électrique a dépassé les 92% alors que la couverture en gaz naturel est de 75%.

La wilaya d'El Meghaïer compte actuellement 51 opérations de raccordement au réseau de gaz naturel dont 23 destinées aux zones éloignées, avec la réalisation d'un réseau de distribution de 337 km, sachant qu'une enveloppe de 112 millions de dinars a été allouée pour la réalisation d'une dizaine d'opérations de raccordement au réseau d'électricité, a-t-on signalé lors de cette visite.

Le ministre de l'Énergie et des Mines, poursuit sa visite de travail dans la wilaya, au cours de laquelle il inaugurera et inspectera d'autres projets et installations énergétiques.

Moussa O. / Ag.

Téléphérique de Tizi-Ouzou Le ministre des Transports insiste sur la livraison du projet

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, en visite, hier, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a souligné la nécessité de l'achèvement du projet du téléphérique au vu de l'importance de ce moyen de transport. Lors de la présentation d'un exposé sur le projet du téléphérique, le ministre a relevé, d'abord, « l'importance » de ce projet pour la facilitation du transport urbain au chef-lieu de la wilaya, puis a insisté sur « la finalisation des deux tranches restantes et la livraison du projet ». Lancé en 2014, ce projet de transport aérien par télécabines devant relier la ville de Tizi-Ouzou aux monts de Redjaouana, a enregistré des retards dans la réalisation pour cause, notamment de l'opposition de riverains ainsi que d'un gel financier temporaire, selon les explications fournies sur place. Une première section, reliant la gare routière de Bouhinoun (Sortie Sud-Ouest de la ville) à M'douha (à proxi-

mité du siège de la wilaya), dotée de 65 télécabines de 10 places chacune, a été mise en service en janvier 2020. Les deux autres sections non encore achevées relient M'douha à Belloua sur 1,8 km, et Belloua à Redjaouana sur 1,1 km. La livraison de ces deux sections sur une distance de 2,9 km, M'douha-Belloua avec 22 télécabines de 10 places chacune et Belloua-Redjaouana avec deux cabines téléphériques d'une capacité de 30 places chacune, interviendra respectivement en avril et décembre 2024, selon les responsables du projet. Lors de son déplacement à Tizi-Ouzou, le ministre a visité plusieurs structures relevant du secteur des Transports et s'est entretenu avec les autorités locales sur l'inscription pour réalisation de nouveaux projets, à l'instar des gares routières de Draâ El Mizan et Azazga dont les études sont terminées.

Kahina Tasseda

Marchés Les Bourses mondiales variaient sans direction claire

Les Bourses mondiales variaient sans direction claire lundi, en l'absence de réel moteur en ce début de semaine avant quelques indicateurs et des prises de parole de banquiers centraux. En Europe, les indices boursiers évoluent autour de l'équilibre à Paris (+0,08%) et Londres (+0,04%). Francfort grappillait 0,15% et Milan 0,37%. A Tokyo, l'indice Nikkei a perdu 1,16%, reprenant son souffle tandis que le yen freinait sa chute face au dollar. Hong Kong cédait 0,19% dans les derniers échanges et Shanghai a perdu 0,71%. La Bourse de Bombay est restée fermée pour un jour férié. L'agenda de lundi était peu chargé, comme à l'accoutumée pour le premier jour de la semaine. Les marchés pourront peut-être obtenir un peu de grain à moudre de la part de la présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, qui s'exprimera dans le cadre de la réunion des ministres européens de l'Environnement. Quelques indicateurs rythmeront la semaine, avant son point d'orgue : la publication vendredi de l'indice PCE, l'indicateur d'inflation privilégié par la Réserve fédérale (Fed) américaine. Sur le marché du pétrole brut, les prix progressaient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, progressait de 0,43% à 85,80 dollars et le baril de West Texas Intermediate, pour livraison à la même échéance, gagnait 0,50% à 81,04 dollars. L'or grappillait 0,11% à 2.167,87 dollars l'once, pas très loin de son record de jeudi à 2.220,89 dollars. Le marché des changes, l'euro gagnait 0,11% face au dollar, à 1,0820 dollar pour un euro. Le yen s'adjudgeait 0,09% face au dollar à 151,26 yens pour un dollar. Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt des emprunts souverains restent stables.

Alger

Circoncision collective au profit de 60 enfants à l'hôpital Salim-Zemirli

Une opération de circoncision collective a été organisée, au profit de 60 enfants, par l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) Salim-Zemirli à Alger, en coordination avec l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Harrach et nombre d'associations.

Acette occasion, la sous-directrice des activités de santé à l'hôpital Salim-Zemirli, Dr Naïma Bendjeddah, a précisé que cet établissement hospitalier organise, comme à l'accoutumée, des opérations de circoncision tout au long du mois de Ramadhan au profit des enfants des communes voisines, en coordination avec les associations, relavant que les cadres médicaux ont entamé cette année les opérations de circoncision depuis mercredi dernier et qui se poursuivront jusqu'au 27 Ramadhan. Cette opération concerne, selon la même responsable, 400

enfants. Pour ce faire, il a été procédé à «la mobilisation d'une équipe médicale composée de médecins spécialistes en chirurgie générale, en réanimation et en anesthésie, outre des agents paramédicaux tout en réunissant les conditions propices pour ce genre d'opérations. De son côté, le président de l'APC d'El Harrach, Mourad Mezioud, a mis en avant l'importance de cette opération de solidarité «organisée en coordination avec l'hôpital Salim-Zemirli, des associations caritatives et les Scouts musulmans algériens (SMA).

Houda H.



Médéa

Signature de cinq conventions de partenariat entre l'université et des partenaires locaux

Cinq conventions de partenariat ont été signées, ce dimanche, entre l'Université Yahia-Fares de Médéa et des partenaires locaux pour la concrétisation de projets de recherche scientifiques, a-t-on appris auprès du rectorat. Les conventions en question ont été signées avec les directions de la santé, l'action sociale et la solidarité, l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) et l'Algérienne des eaux (ADE). La convention

qui lie le secteur de l'Enseignement supérieur et l'ADE porte sur la mise en place d'un groupe de recherche mixte chargé de proposer des solutions techniques aux problèmes d'alimentation et de distribution d'eau potable rencontrés par l'Algérienne des eaux. Pour les directions de la santé et de l'action sociale, les deux parties ont signé des conventions-cadres pour la prise en charge des stagiaires parmi les étudiants de l'université.

Concernant l'ANEM, la convention porte sur l'accompagnement des diplômés en quête d'emploi. La signature de ces conventions s'inscrit dans le cadre de la politique d'ouverture de l'université sur son milieu social et économique visant le renforcement des échanges et du partenariat entre l'Université Yahia-Fares, par le biais de son bureau de liaison, et les partenaires économiques et administratifs locaux.

Ali Z.

Élaboration d'un programme d'animation culturel spécial vacances scolaires

Un programme d'animation spécial a été élaboré par la Direction de la culture et des arts de Médéa au profit des enfants à l'occasion des vacances scolaires du printemps, comprenant une panoplie d'activités et de divertissement, a-t-on appris, ce samedi, auprès de cette direction. Au menu de ce programme d'animation initié conjointement avec la maison de la culture Hassan-El Hassani de Médéa, figure d'abord la manifestation «cinéma pour enfant» qui a débuté, ce samedi, et propose aux enfants des séances de projection de films d'animation sur écran géant, a-t-on fait savoir. Des séances quotidiennes sont programmées à partir du début de l'après midi à la salle de spectacle de la maison de la culture de Médéa qui accueille également l'autre manifestation culturelle mise sur pied dans le cadre de ce programme d'animation spécial enfant, en l'occurrence «les journées du théâtre des jeunes pousses» prévues du 24 au 28 mars courant, avec à l'affiche des pièces de théâtre et des spectacles d'animation comiques. Il est également

proposé aux enfants de découvrir le théâtre et le jeu de rôle à la faveur des journées du théâtre de rue, dont le coup d'envoi a été donné, ce samedi, à partir de la cité Aïn Djerda, commune de Draâ Smar, périphérie ouest de Médéa, et devront se poursuivre jusqu'au 4 avril prochain, a-t-on précisé de même source. Des pièces de théâtre et des spectacles pour enfants seront joués en plein air, dans des places publiques de onze localités, à savoir Médéa, Tamesguida et Hannacha, pour la région centre, Derrag et Bouaiche, la partie sud de la wilaya, mais aussi au niveau de l'agglomération urbaine secondaire de Gouia, commune de Zoubiria, Ouled Deid et Saneg, est et sud-ouest, et enfin les communes de Maghraoua et Mezghena, au nord-est.

Il s'agit de faire profiter les enfants issus des communes rurales des joies que procure ce genre d'évènement et leur donner l'occasion de se divertir et de vivre de beaux moments en communion avec d'autres enfants de leur âge.

A. Z.

Nouvelle ville de Sidi Abdallah Avancement des travaux de raccordement des 13 300 logements AADL à la fibre optique

L'opérateur Algérie Télécom a annoncé, dans un communiqué rendu public, ce dimanche, l'avancement des travaux de raccordement des 13 300 logements AADL au réseau de la fibre optique dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger). «Algérie Télécom-Ouest a le plaisir d'annoncer l'avancement des travaux de raccordement des 13 300 logements AADL à la fibre optique à Sidi Abdallah. Les travaux se déroulent actuellement à un rythme très avancé sur la route principale et secondaire de ces logements dans la circonscription administrative de Sidi Abdallah». A cette occasion, l'opérateur public a salué les efforts importants visant à accompagner l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) dans la réalisation des infrastructures de la fibre optique au niveau de ce pôle. Cette collaboration en matière de raccordement de ces nouveaux logements s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat signée en février dernier entre Algérie Télécom-Ouest et l'agence AADL du pôle Sidi Abdallah, dans le but de raccorder les nouveaux pôles urbains en cours de réalisation et les projets futurs au réseau internet à haut et très haut débit.

Hani B.

Tizi-Ouzou

Le taux de remplissage du barrage de Taksebt avoisine les 45 %

Les dernières précipitations de pluies et de neige qui se sont abattues ces deux premiers mois de l'année, ont été très bénéfiques pour le barrage hydraulique Taksebt de Tizi-Ouzou, dont le taux de remplissage a atteint 45%, soit de 85 millions de mètres cubes. C'est ce qu'a déclaré le wali de Tizi-Ouzou, Djilali Doumi, en marge de la célébration de la Journée internationale de l'eau organisée, ce jeudi, à la maison de l'environnement du chef-lieu de wilaya. «Il y a beaucoup d'efforts qui ont été consentis par les pouvoirs publics pour assurer l'amélioration de l'alimentation en eau potable de l'ensemble de la population de notre wilaya», a déclaré M. Doumi, tout en citant l'inscription des projets de réalisation de deux stations de dessalement de l'eau de mer à Azeffoun, d'une capacité de traitement de 300 000 m³, et à Iflissen, dans la daïra de Tigzirt. «La reprise des travaux de la réalisation station de dessalement d'Iflissen interviendra d'ici un mois. Celle d'Azeffoun, plus importante en termes de capacité de dessalement, est inscrite en perspective de l'année 2025 dans le cadre du programme du président de la République prévoyant la réalisation de stations de dessalement à travers les wilayas côtières», a souligné également M. Doumi. Notons aussi la levée de gel pour le projet de réalisation de six stations d'épuration pour protéger le barrage de Taksebt. «Ce programme consiste en la construction de six stations d'épuration au niveau des communes de Mechtras, Irdjen (2), Aïn El Hammam, Ouadhias et Ouacifs ainsi que la réalisation de collecteurs d'eaux usées en amont du barrage», a fait savoir Marzouk Chalal, directeur de l'Office national de l'assainissement (ONA) de Tizi-Ouzou.

K. T.

Aïn Defla

Plusieurs projets d'alimentation en eau potable en cours de réalisation

Des projets visant à alimenter en eau potable des milliers d'habitants à travers plusieurs communes de la wilaya d'Aïn Defla sont en cours de réalisation, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La même source a souligné que les opérations en question vont profiter à une population de plus 174 000 habitants des communes de Bourached, Khemis Miliana, El Attaf, Miliana et Aïn Soltane, ajoutant qu'une enveloppe financière dépassant les 410 millions de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de ces projets. L'une des opérations consiste à raccorder au réseau de distribution d'eau potable, plusieurs localités relevant de la commune de Bourached, avec la réalisation d'une conduite de 1700 mètres linéaires et des structures de stockage, indiquent les mêmes services, assurant que le taux d'avancement des travaux a atteint 77%.

Le programme concerne également la réalisation de 14 réservoirs et des travaux de raccordement des cités intégrées au réseau d'eau potable dans les communes d'El Attaf, Khemis Miliana, Miliana et Aïn Soltane, a-t-on souligné, ajoutant que les travaux ont avancé à hauteur de 93%. Ainsi, 12 opérations ont été réceptionnées en

2023 par le secteur des Ressources en eau à Aïn Defla, pour lesquelles un budget de 2,7 milliards de dinars a été consacré, selon le rapport annuel des activités de la wilaya présenté, récemment devant l'assemblée populaire de wilaya (APW). Les services des ressources en eau ont également réalisé six forages et équipé 19 autres pour un montant de plus de 246 millions de dinars dans le but d'alimenter en eau potable plusieurs localités et villages situés dans les communes d'Aïn Soltane, Aïn Bouyahia, Aïn Défia, Boumedfaa et El Amra, indique le document. D'autres opérations d'équipement de deux forages pour alimenter la localité de Châaiba à Aïn Soltane et le chef-lieu communal de Birbouche, et la rénovation du réseau de distribution d'eau potable de la commune de Tacheta-Zougagha, financées par le Fonds national de l'eau (FNE) à hauteur de 157 millions de dinars, ont été réalisées en 2023, précise le même rapport. Il est relevé par ailleurs, que 217 276 foyers sont actuellement raccordés au réseau d'eau potable dans la wilaya d'Aïn Defla, soit un taux de 97,10%, contre un total de 208,277 foyers en 2022.

Chenouf Bayadha

Aéroport Ferhat-Abbas de Jijel Deux vols supplémentaires à destination de la capitale

Deux dessertes hebdomadaires supplémentaires vers Alger renforceront, dès le 31 mars prochain, le programme des vols domestiques depuis l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel, a indiqué le directeur de cette enceinte aéroportuaire, Adel Fodil.

« Dans le cadre du renforcement des vols depuis l'aéroport Ferhat-Abbas, deux dessertes supplémentaires d'Air Algérie seront programmées de nuit, dès la fin du mois de mars, entre Jijel et Alger », a souligné le même responsable, précisant que le premier vol « aura lieu tous les samedis, à 22h10, de l'aéroport de Jijel vers l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger, tandis que le second décollera tous les samedis à

0 h 15 vers la capitale ». Indiquant que ces deux vols supplémentaires « offriront des options supplémentaires aux passagers se rendant à Alger », M. Fodil a rappelé que le programme de dessertes assurées par l'aéroport Ferhat-Abbas est « désormais porté à 16 vols domestiques et deux vols internationaux vers la ville française de Marseille, tous les mardis et vendredis ».

Islam Chiheb



Skikda Mise en service d'une nouvelle polyclinique à la commune de Beni Oulbane

Une nouvelle polyclinique baptisée du nom du chahid Saïdi Siyf Amar a été mise en service dans la commune de Beni Oulbane (Sud-ouest de Skikda), apprend-on auprès des services de la wilaya. Cette structure permet une meilleure couverture sanitaire de proximité quotidienne au profit des plus de 28 000 habitants de cette commune, a déclaré, le wali, Mme Houria Meddahi, lors de son inauguration. Elle a également relevé que le traitement électronique des dossiers des patients par cette polyclinique permet d'améliorer le service assuré et de gagner du temps dans la satisfaction des attentes des citoyens. La cheffe de l'exécutif a décidé d'acquiescer sur le budget de la wilaya une ambu-

lance pour cette polyclinique et a donné des instructions pour y affecter un spécialiste en radiologie. Cette polyclinique constituée de trois niveaux dispose d'une salle d'attente, un bureau de tri doté du système d'activation du dossier électronique du patient, deux salles des examens médicaux, une autre des soins paramédicaux, une salle de surveillance médicale, une unité antirabique, un laboratoire, une salle de radiologie, un service mère et enfant, un autre de médecine et chirurgie dentaire, une pharmacie et des bureaux administratifs. L'encadrement est assuré par 15 médecins généralistes, trois dentistes, 37 agents paramédicaux, 18 agents administratifs et deux psychologues.

Bordj Bou-Arréridj 300 millions de dinars pour raccorder les forages de quatre communes aux systèmes d'AEP

Une enveloppe financière de 300 millions de dinars a été allouée au raccordement des forages de quatre communes de l'Est de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj aux systèmes d'approvisionnement en eau potable (AEP), apprend-on auprès du directeur des ressources en eau M. Mourad Benhouria. Ce projet du programme sectoriel, a précisé M. Benhouria, porte sur le raccordement des forages de Remail (commune de Ras El Oued), d'Aidhate (Ain Tesra), de Sidi Embarek et de Taglait aux systèmes d'approvisionnement en eau potable afin de rattraper le déficit enregistré et augmenter les heures de distribution au profit des populations de ces régions. Il a également indiqué que les travaux de réalisation d'autres forages dans plusieurs localités dont les deux communes d'Ouled Brahem et Hasnaoua se poursuivent à rythme « satisfaisant », tandis que le fonçage de plusieurs forages dans la commune d'El Main sont en voie d'être achevés pour alimenter les habitants des communes d'El Main, Tefreg, Colla, Djaafra et Teniet En Nasr. La wilaya de Bordj Bou-Arréridj a bénéficié au cours du mois de Ramadhan d'un volume supplémentaire de 10 000 m³ d'eau du barrage d'Ain Zada pour améliorer le programme de distribution d'eau dans 12 communes dont celle du chef-lieu de wilaya.

Tébessa Mise en service d'une station de pompage dans la commune de Chréa

Le secteur des Ressources en eau dans la wilaya de Tébéssa s'est renforcé par la mise en service d'une station de pompage dans la localité de Faydh-Mehri relevant de la commune de Chréa, a indiqué, hier, la directrice de wilaya du secteur. Mme Sonia Reahlia a précisé que cette station d'une capacité de 60 litres/seconde destinée à renforcer l'approvisionnement en eau potable de la population de la commune de Chréa pompera dans un premier temps 25 litres/seconde vers les châteaux d'eau du centre-ville de Chréa (500 m³) et de Kara El Amri (1000 m³) et, dans un second temps, 35 litres/seconde vers le château d'eau de Gouasmia (2000 m³). Ces quantités d'eau pompées se répercuteront positivement sur le programme de distribution qui sera ramené d'une fois tous les 7 jours à une fois tous les 9 jours avec augmentation des heures d'approvisionnement. Dans le même contexte, la directrice du secteur a fait état du lancement prochain d'une opération de réhabilitation et d'approfondissement de quatre forages profonds à Chréa pour une enveloppe financière de 65 millions de dinars pour renforcer les quantités d'eau. Mme Reahlia a indiqué que les procédures sont en cours de parachèvement pour lancer le projet d'approvisionnement des habitants de cette collectivité locale depuis le champ de captage de la commune d'El Ma Labiod qui sera divisé en quatre grandes opérations à lancer courant 2024 et permettra à terme de rattraper le déficit enregistré en matière d'approvisionnement en eau potable dans cette commune. La même responsable a souligné que le problème essentiel dans cette commune est l'absence de ressources en eau et l'épuisement de la nappe d'eau du fait du recours exclusif aux eaux souterraines pour alimenter la population.

Skikda Investissements prometteurs dans l'élevage de poissons en cages flottantes

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture a récemment connu, dans la wilaya de Skikda, un développement remarquable, tant en termes de pêche marine que d'aquaculture, a indiqué le directeur du secteur, Naïm Belakri. Un essor dû, entre autres, à la possibilité offerte aux opérateurs d'investir dans le domaine de l'aquaculture en cages flottantes tout le long du littoral de la wilaya, a précisé le même responsable, avant d'annoncer, à ce propos, que deux projets liés à l'aquaculture en cages flottantes seront lancés en 2024. Il s'agit, selon M. Belakri, de deux fermes aquacoles pour l'élevage, en cages flottantes, de la dorade royale et du loup de mer. La première exploitation, située à Collo (ouest de Skikda), comprend 24 cages pour

une capacité de production de 2200 tonnes/an ce qui en fera la 2^e en Algérie en termes de capacité de production. Quant à la deuxième ferme aquacole, elle sera réalisée dans la zone d'El Marsa (Est de Skikda) et aura une capacité de production de 450 tonnes/an. Ces deux fermes s'ajouteront à l'exploitation aquacole d'une capacité de 800 tonnes/an entrée en production en 2023 et qui a pu commercialiser, la même année, 300 tonnes de dorade royale. Dans le domaine de l'investissement dans l'aquaculture, M. Belakri a déclaré que des actes de concession ont été attribués à des opérateurs spécialisés en vue de la réalisation de deux fermes mytilicoles (élevage de moules) à Collo, d'une capacité de production totale de 80

tonnes/an, en plus d'un « accord de principe » pour deux études de faisabilité d'une éclosérie de dorade royale (60 millions d'unités/an) qui couvrira, à terme, les besoins nationaux, et d'un projet de ferme d'élevage de crevettes marines (pénéiculture), équipée d'une éclosérie, d'une capacité de production de 160 tonnes/an.

Bond qualitatif de la production halieutique à Skikda

M. Belakri a souligné que le secteur de la pêche et de l'aquaculture a connu au cours des années 2022 et 2023, dans la wilaya de Skikda, un bond qualitatif qui s'est traduit

par une augmentation substantielle de la production qui est passée de 5148 tonnes, en 2021, à 10 646 tonnes en 2022, soit une augmentation de 106%, puis à 11 227 tonnes, en 2023, soit une augmentation de 5,45%, ce qui place la wilaya au deuxième rang national en termes de production halieutique, après la wilaya de Tlemcen. Le même responsable a fait savoir que le poisson bleu représentait « la part du lion » de la production totale de la wilaya (9749 tonnes produites en 2023, soit 86,83%), suivi du poisson blanc avec une production de 1147 tonnes, soit 10,22%, puis des crustacés (291 tonnes et 2,59%) et, enfin, des mollusques avec une production de 39 tonnes, soit 0,35%.

Aïssa D.

Oum El Bouaghi Réhabilitation prochaine de 20 établissements scolaires des cycles moyen et secondaire

Une opération de réhabilitation devant toucher 20 établissements scolaires des cycles moyen et secondaire sera lancée dans différentes communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi « avant fin 2024 », a-t-on appris, auprès de la direction du secteur. Le chef du service de la programmation et du suivi de la Direction de l'éducation, Hicham Berrehail, a déclaré qu'une enveloppe financière de 125 millions de dinars sera consacrée, au titre de l'exercice 2024, à cette opération inscrite sous l'intitulé « étude et suivi de la réhabilitation de 10 lycées et de 10 collèges d'enseignement moyen (CEM) ». L'action qui concerne, selon le même responsable, « des établissements anciens n'ayant jamais bénéficié d'opérations similaires », donnera lieu à la reprise de l'étanchéité, à la réfection du chauffage central et à d'autres travaux liés, notamment, à la peinture, la vitrerie et la plomberie sanitaire. Des travaux lancés entre 2020 et 2023, sont actuellement menés à l'échelle de la wilaya en vue de la réhabilitation de 54 établissements scolaires des différents paliers, a encore fait savoir, M. Berrehail, soulignant que l'opération est achevée au niveau de 12 établissements.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de Base wilaya Blida

Direction des Travaux Publics

Numéro d'identification fiscale: 408015000017094

Numéro de l'Opération : NE5.521.2.262.109.22.01

Intitulé de l'opération : Contrôle, Suivi et réalisation du Contournement Sud de la Ville Nouvelle de Bouinan entre Pk0+000 et Pk4+000 (RN29 - CW116 Sidi Serhane).

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET DE MARCHÉ

Projet:

- Contrôle de la qualité des travaux de la réalisation du Contournement Sud de la Ville Nouvelle de Bouinan entre Pk0+000 et Pk4+000 (RN29 - CW116 Sidi Serhane) ; Lot N° 1: Route
- Suivi technique des travaux de la réalisation du Contournement Sud de la Ville Nouvelle de Bouinan entre Pk0+000 et Pk4+000 (RN29 - CW116 Sidi Serhane) ; Lot N° 1: Route

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du Décret Présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

La Direction des travaux Publics de la Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n°05/2024 annoncé dans le journal (ج) et (L'Echo d'Algérie) le 04/02/2024 et BOMOP, que le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Projet	Bureau d'étude retenue	Montant de l'offre en DA/TTC	Note	Motifs de sélection
Contrôle de la qualité des travaux de la réalisation du Contournement Sud de la Ville Nouvelle de Bouinan entre Pk0+000 et Pk4+000 (RN29 - CW116 Sidi Serhane) ; Lot N° 1: Route	Laboratoire Central des Travaux Publics (LCTP) NIF : 099916000600131	8.339.520,00	93	Moins disant
Suivi technique des travaux de la réalisation du Contournement Sud de la Ville Nouvelle de Bouinan entre Pk0+000 et Pk4+000 (RN29 - CW116 Sidi Serhane) ; Lot N° 1: Route	Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP) NIF : 099716000269386	12.959.100,00	100	Moins disant

Les Soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours, et cela, à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire de marché, dans la presse.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Blida (Bureau de marché), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis d'attribution provisoire de marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Tlemcen

Une convention pour former des personnes aux besoins spécifiques dans la poterie et le moulage



Une convention a été signée récemment à Tlemcen pour former des personnes aux besoins spécifiques dans le domaine de la poterie et du moulage, a-t-on appris, auprès de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya. Le chef de département formation à la direction, Abdelghani Ameur a indiqué, que la convention a été signée entre le centre de formation professionnelle et d'apprentissage des arts traditionnels de Tlemcen et le centre psychopédagogique de haï «Brouana» de la même ville, dans le but de former les déficients mentaux inscrits au niveau de ces derniers dans le domaine de la poterie et du moulage. Cette formation de

réadaptation d'une durée de six mois profitera à 15 personnes ayant une déficience mentale et comprend la dispense de cours appliqués dans le domaine de la poterie et du moulage à l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle en hôtellerie et en tourisme de Mansourah, selon la même source. Cette initiative, qui s'inscrit dans la mise en œuvre de l'accord conclu entre les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, vise à insérer cette frange de la société et à lui apprendre un métier d'artisanat traditionnel qui lui permettra de le pratiquer à l'avenir dans des ateliers, a-t-on souligné.

Chibane M.

Aïn Témouchent

Raccordement de plus de 1400 foyers au réseau d'électricité et plus de 3700 foyers au réseau de gaz à El Amria

Les différents projets de développement du secteur de l'énergie ces dernières années, ont permis le raccordement de 1462 habitations au réseau d'électricité et 3779 foyers au réseau de gaz dans les communes de la daïra d'El Amria (Aïn Témouchent), a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Amar Ferhani. Lors des travaux du conseil de l'exécutif de la wilaya consacré à l'examen de la situation des projets de développement à travers les communes de la daïra d'El Amria, M. Ferhani a souligné que dans le cadre du programme du fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour les cinq dernières années, 45 opérations de développement ont été enregistrées permettant le raccordement de 1462 foyers au réseau d'électricité et 7 autres permettant de raccorder 3779 foyers au réseau du gaz à travers les communes de cette daïra. Les communes de M'said, Bouzedjar, Ouled Boudjema, El Amria et Hassi El Ghella ont bénéficié de ces

opérations de développement. Le wali d'Aïn Témouchent, Mhamed Moumen, a annoncé, en présidant cette réunion, une opération spéciale dans le cadre du programme du fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales visant une prise en charge en matière d'électricité de tous les groupements d'habitat constitués de plus de trois habitations. L'opération sera lancée cette année et touchera toutes les habitations dont la construction est légale et achevée. Les communes de la wilaya ont pris en charge, en collaboration avec le secteur de l'énergie et les mines, le recensement des sites pour leur raccordement à l'électricité cette année, a souligné le même responsable. Au passage, il a fait part de la possibilité de s'appuyer sur la technique des énergies renouvelables (plaques photovoltaïques) pour le raccordement des patés de moins de trois habitations.

Fodhil K.

Oran

Les défis de l'utilisation rationnelle de l'eau en débat

Les participants à une conférence ayant pour thème : «L'eau pour la paix», organisée dimanche à Oran, ont souligné l'importance de l'utilisation rationnelle de cette source vitale, estimant qu'elle est au centre des défis auxquels sont confrontées les sociétés modernes. A ce propos, le directeur de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), initiatrice de cette rencontre, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'eau (21 mars), Oussama Helaïli a fait remarquer que des gestes simples comme, par exemple, celui consistant à fermer le robinet après le brossage des dents permet d'économiser, dans chaque foyer, pas moins de 100 mètres cubes d'eau en un trimestre. De son côté, la directrice de l'exploitation et de la maintenance à l'Office national de l'assainissement (ONA), région Ouest, Lamri Nacéra a présenté un exposé ayant pour thème : «la réutilisation des eaux traitées: de l'option à l'impératif», où elle a souligné que l'utilisation des eaux épurées, notamment pour l'irrigation agricole, «est devenue, aujourd'hui, impérative en raison de la sécheresse et du déficit pluviométrique». Elle a, dans cet ordre d'idées, fait savoir que les eaux épurées au niveau des stations de traitement et d'épuration de l'eau (STEP), sont utilisées dans plusieurs domaines, citant notamment, l'irrigation agricole, l'industrie et l'irrigation des espaces verts en milieu urbain. Pour sa part, Ali Nemdili, de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB), a, dans un exposé intitulé «l'innovation pour la durabilité de l'eau et de la paix», précisé que la durabilité de l'eau constitue, aujourd'hui, un défi majeur dans la préservation de la paix dans le monde. A titre illustratif, il a abordé la question de l'empreinte eau (l'eau virtuelle), qui souligne-t-on, est un indice sur la base duquel est mesurée la quantité de l'eau utilisée pour la production des biens, en affirmant que le gaspillage des biens est une forme indirecte du gaspillage de l'eau.

Lehouari K.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie

- NIF : 408014000120032

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de la loi N° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA) informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°01/INRAA/2024 portant sur «Equipements de la banque de gènes» :

Lot 01	Plateaux en plastique et conteneurs de stockage
Lot 02	Monte-charge

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants :

N° Lot	Attributaire provisoire	NIF	Montant (DA/TTC)	Délai (Jours)	Note technique	Note financière
01	SARL KAMBRA TRAVAUX	001603092367430	7 502 950,00	30	15	80
02	SARL ETB RAMO	000416096600894	6 580 700,00	60	60	39,78

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans la presse nationale ou sur le BOMOP.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans un délai de Dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou sur le BOMOP auprès de la Commission Sectorielle des marchés publics du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, sise à : 12, Boulevard Colonel Amirouche, Alger. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'Echo d'Algérie : 26 03 2024

Anep : 2416 009 660

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA : MEDEA

DAIRA : GUEL B ELKEBIRE

COMMUNE : SEDRAIA

N° fiscal : 098426615030619

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa le décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public, le P/APC de la commune de Sedraia, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° :01/2024 d'attribuer provisoirement le projet : **Réalisation, Renovation et Extension du réseau d'assainissement à SEDRAIA CENTRE(1ere Tranche)**. Comme suit :

Intitulé Du projet	L'entreprise	NIF de L'entreprise	Montant En TTC(DA)	Délais	OBS
Réalisation, Renovation et Extension du réseau d'assainissement à SEDRAIA CENTRE (1ere Tranche)	HABI HAMID Entreprise grande travaux publics et hydraulique N° 14 cite 20 Aout commune soudania-Alger	182164801124199	19 117 837.00 (après la correction)	03 mois	Offre financier unique

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la Loi n° 23-12 au 05/08/ 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 82 alinéa le décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public, chaque soumissionnaire peut contacter la commission du marché public le commune de sedraia dans un délai de 03 jours après la publication de cette annonce pour voir les résultats détaillé de leurs offres technique et financiers, les soumissionnaires contestant le choix opère peut introduire un recours a la commission des Marchés compétente, dans un délai de 10 jours, a partir de la parution du présent annonce dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'Echo d'Algérie : 26 03 2024

Anep : 2416 009 425

Les bébés sentent bon, les ados puent, il y a une explication à cela

Des chercheuses allemandes ont comparé pour la première fois la composition chimique des odeurs corporelles de jeunes enfants et d'adolescents. Grâce à elles, nous connaissons désormais les molécules responsables d'un fait incontestable : généralement, les bébés sentent merveilleusement bon, alors que les adolescents dégagent une odeur nauséabonde. Pour leur étude, les scientifiques ont constitué deux cohortes de dix-huit individus chacune, l'une composée de jeunes enfants de 1 à 3 ans, l'autre d'adolescents de 14 à 18 ans. Tous les participants ont dû passer une nuit dans un hôpital en portant un t-shirt avec des cotons sous les aisselles. Pendant les quarante-huit heures précédant l'expérience, ils ne devaient pas consommer d'aliments fortement épicés, ni d'oignons ou d'ail. En outre, ils ont dû renoncer au déodorant et ne pouvaient utiliser que du shampoing sans parfum. L'analyse des cotons en laboratoire a ensuite permis d'identifier quarante-deux composés odorants distincts, dont la plupart étaient assez similaires pour les deux groupes de test. Les différences décisives se sont trouvées dans les détails : chez les petits enfants, un composé connu sous le nom d'alpha-isonéthylionone a été détecté. Son odeur est agréable, florale, un peu boisée. Dans les

échantillons d'odeur des adolescents, par contre, les chercheuses ont identifié l'acide 4-éthylotanoïque et l'acide dodécanoïque, connus pour leur odeur rance de chèvre et de cire. Mais l'essence même de la sueur malodorante s'est avéré résider dans deux composés stéroïdiens, dont la note olfactive évoque la sueur, l'urine et le musc. Selon l'étude, la raison principale pour laquelle les bébés sentent meilleur que les adolescents ne leur est pas intrinsèque ; leur odeur est seulement agréable parce qu'ils ne produisent pas ces composés stéroïdiens.

Les raisons évolutives derrière la puanteur
Selon *Scientific American*, les glandes qui produisent ces substances sont brièvement actives avant la naissance, puis elles entrent en dormance jusqu'à la puberté. Lorsqu'elles se réactivent, elles rentrent en contact avec la sueur et les bactéries qu'elle contient. Ce développement olfactif pourrait avoir des raisons évolutives. Quand un bébé sent bon, cela renforce le lien avec la mère et le père – qui ne craquerait pas pour cette douce odeur de lait combinée à de grands yeux innocents ? De même, le fait de sentir mauvais pourrait favoriser l'indépendance des adolescents par rapport à leurs parents.



Google propose des résultats de recherche alimentés par l'IA même aux utilisateurs qui n'ont pas opté pour cela



Cependant, cela ne s'applique qu'à certaines requêtes, et seulement pour un nombre limité d'utilisateurs aux États-Unis. Si vous vivez aux États-Unis, vous avez peut-être remarqué qu'à la tête de vos résultats de recherche Google apparaît une nouvelle section ombrée. Cette dernière répond à votre requête et fournit des liens vers plus d'informations. Jusqu'à présent, cette section, créée grâce à la technologie d'IA générative de Google, n'apparaissait que si vous aviez activé l'option Search Generative Experience (SGE) sur la plateforme Search Labs. Mais récemment, rapporte Search Engine Land, Google a commencé à proposer cette expérience pour une «fraction des requêtes, sur un faible pourcentage du trafic de recherche aux États-Unis».

Une expérience sans équivalent
La société a présenté le SGE lors de sa conférence pour développeurs I/O en mai dernier, peu de temps après avoir ouvert l'accès à son rival de ChatGPT, Bard, désormais appelé Gemini. En novembre, il avait déployé cette fonctionnalité

dans 120 pays, en plusieurs langues en plus de l'anglais, mais elle restait toujours optionnelle. Désormais, même sans l'avoir activée, vous aurez droit à cette expérience si vous recherchez des requêtes complexes ou si Google pense que vous bénéficiez de l'obtention d'informations provenant de multiples sites Web.

Un test pour améliorer l'expérience utilisateur
Selon ce qu'a déclaré Google à Search Engine Land, au cours de ces tests, il ne montrera les synthèses IA que s'il a confiance en leur capacité à apporter une meilleure information que les résultats de recherche habituels. L'entreprise réalise ces tests pour obtenir des retours de plus de personnes, en particulier de celles qui n'ont pas fait le choix d'activer la fonction. De cette manière, elle espère avoir une meilleure idée de comment l'IA générative peut aider ceux qui ne sont pas à l'aise avec la technologie ou qui ne s'intéressent pas particulièrement à l'IA générative.

Voici l'aliment qu'il faudrait manger chaque jour pour avoir une vie plus saine

D'après une étude américaine, manger un avocat par jour permettrait d'améliorer son alimentation de façon globale. Mais attention, ces travaux ne sont pas totalement indépendants. Vous adorez l'avocat ? Voici une info qui pourrait bien vous intéresser : d'après une nouvelle étude réalisée, notamment par la Pennsylvania State University (aux États-Unis), déguster un avocat par jour permettrait d'améliorer de façon significative ses habitudes alimentaires quotidiennes. Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs américains ont réuni 1008 volontaires (âgés de 25 ans et plus) présentant une surcharge pondérale au niveau de l'abdomen. Ces participants ont été divisés en 2 groupes : durant 26 semaines, les participants du groupe 1 ont été invités à manger quotidiennement un avocat (en plus de leur alimentation habituelle, bien sûr), tandis que les participants du groupe 2 continuaient tout simplement à manger normalement.

Une alimentation plus saine en mangeant un avocat par jour
Résultats ? De façon assez surprenante, au terme de la période d'observation, les participants du groupe 1 avaient (globalement) adopté de meilleures habitudes alimentaires au quotidien par rapport à ceux du groupe 2. Ainsi, ils

consommaient davantage de légumes et de céréales complètes, moins de sodium et de sucres raffinés. Ces conclusions ont surtout été observées chez les femmes du groupe 1. «Nous avons constaté que les participants qui consommaient un avocat par jour augmentaient considérablement leur adhésion aux recommandations nutritionnelles» concluent les chercheurs.

Une étude scientifique... financée par l'industrie de l'avocat
Attention : bien qu'intéressants, ces travaux ne sont pas totalement indépendants puisque l'étude a été partiellement financée par le Avocado Nutrition Center, une organisation soutenue par des producteurs et des importateurs d'avocats à l'échelle internationale. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas la première fois que les bienfaits-santé de l'avocat sont mis en lumière. Des travaux antérieurs (indépendants, ceux-là) soulignent l'intérêt de ce fruit pour le système cardiovasculaire, en prévention du syndrome métabolique ou encore contre l'hypercholestérolémie. En conclusion ? Manger régulièrement des avocats, oui, c'est bon pour la santé, mais il n'est peut-être pas nécessaire d'en faire un rituel quotidien.



Bientôt un test sanguin pour détecter les personnes bipolaires



Des scientifiques ont développé un test qui permet de détecter la bipolarité, et de réduire l'errance diagnostique des patients. Il suffira bientôt d'une prise de sang, et de 4 semaines d'attente des résultats, pour savoir si l'on est atteint de bipolarité. C'est du moins ce que promet le lancement de myEDIT-B. Le premier test pour détecter ce trouble, jusqu'à présent uniquement diagnostiqué par un psychiatre, via l'observation clinique.

Qu'est-ce que la bipolarité ?
Comme le rappelle les spécialistes, le trouble bipolaire est une maladie psychiatrique chronique caractérisée par des troubles récurrents de l'humeur ; elle était appelée auparavant psychose maniacodépressive. Chez les personnes malades, l'humeur évolue typiquement, selon deux phases (d'où le terme «bipolaire»), qui surviennent en alternance : épisode(s) maniaque(s) ou hypomaniaque(s) (exaltation de l'humeur, agitation psychomotrice) et épisode(s) dépressif(s) avec des intervalles de rémission». Il existe plusieurs «façons» d'être bipolaire. Certaines personnes enchaînent des épisodes maniaques et dépressifs dans la même journée. Mais la plupart du temps, les personnes qui en sont atteintes vivent plusieurs épisodes dépressifs majeurs dans leur vie, et au moins un épisode hypomaniaque (une phase d'exaltation moins intense

que celle dite «maniaque»). En général, ce trouble se déclare entre 15 et 25 ans, hommes et femmes sont touchés dans les mêmes proportions. «Le diagnostic de trouble bipolaire n'est souvent pas posé au début de son évolution, si bien qu'il s'écoule souvent 10 ans entre le début de la maladie et la mise en route d'un traitement adapté», précise l'Assurance maladie.

Efficacité, coût, prescription du test
Ce test a pour but de réduire l'errance diagnostique et permettre un traitement adapté le plus vite possible. Pour accéder à ce test, développé par les chercheurs d'Alcediag, une société de l'Hérault, il faudra une prescription d'un psychiatre, et ce sont les laboratoires Synlab qui pourront le réaliser (400 sur le territoire). La présidente d'Alcediag, Alexandra Prioux, a expliqué comment ce test fonctionnait : «Quand le cœur ou le rein dysfonctionne, il émet dans le sang des signaux spécifiques de la maladie. Il en est de même avec le cerveau». Chez les personnes atteintes de bipolarité, l'édition d'ARN serait altérée, ce qui permettrait de détecter le trouble. Après dix ans d'études, ils estiment ce test efficace à 80%. Il a pour but d'être un outil d'aide au diagnostic, et non pas d'en être l'unique moyen. Son coût sera situé entre 800 et 900 euros.

Palestine

Ghaza : plusieurs martyrs et blessés au 171^e jour de l'agression sioniste

Au moins sept Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, lundi, dans de nouveaux bombardements sionistes contre diverses zones du centre et du sud de la bande de Ghaza, soumise à une agression sioniste continue depuis 171 jours, a rapporté, lundi, l'agence de presse Wafa.

Six Palestiniens sont tombés en martyrs dans un bombardement des forces de l'occupation sionistes ayant visé un groupe de citoyens dans la ville d'Al-Mighraka, dans le centre de la bande de Ghaza, souligne Wafa qui cite des sources médicales. Selon les mêmes sources, un autre Palestinien est tombé en martyr dans un bombardement qui a pris pour cible le quartier d'Al-Nasr, au nord-est de la ville de Rafah. A Khan Younès, des sources locales ont rapporté que plusieurs blessés sont arrivés à l'hôpital européen, au sud de la ville, à la suite d'un bombardement sioniste ayant visé la région de Abasan. Par ailleurs, les corps de 6 martyrs ont été retrouvés après un bombardement sioniste sur la ville de Hamad, au nord de Khan Younès, au sud de la bande de Ghaza, ajoutent les mêmes sources. L'occupant sioniste poursuit son agression génocidaire contre la bande de Ghaza, par voie terrestre, maritime et aérienne, faisant 32 226 martyrs, dont une majorité d'enfants et de femmes, et plus de 74 518 blessés, selon le dernier bilan actualisé du ministère palestinien de la Santé. Plusieurs victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes et les forces de l'occupation sionistes empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours, tandis que l'agression sioniste a également entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Neuf martyrs dans un bombardement sioniste contre la ville de Deir al-Balah, dimanche soir

Neuf Palestiniens, dont des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs, dimanche soir, à la suite de bombardements de l'armée d'occupation sioniste sur la ville de Deir al-Balah, au centre de la bande de Ghaza, a rapporté, lundi, l'agence palestinienne Wafa. Citant des sources locales, Wafa indique que les forces d'occupation sionistes ont ciblé une maison à Deir al-Balah, tuant au moins neuf Palestiniens et en blessant d'autres, tandis qu'un certain nombre de personnes sont portées disparues et sont sous les décombres. «L'occupation sioniste poursuit son agression contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre dernier, par voie terrestre, maritime et aérienne, faisant plus de 32 000 martyrs, dont une majorité d'enfants et de femmes, alors que des milliers des victimes sont toujours sous les décombres», rappelle Wafa. Un peu plus tôt dimanche soir, cinq Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans des bombardements de l'aviation de l'entité sioniste à Rafah et alors qu'un Palestinien est tombé en martyr et deux autres ont été blessés au sud-est du quartier Zeytoun dans la ville de Ghaza. Par ailleurs à Al Qods occupée, les forces d'occupation sionistes ont pris d'assaut, dimanche soir, la salle de prière Al-Qibli dans la Mosquée Al Aqsa et forcé les fidèles à partir. Dans la même ville palestinienne occupée, des sionistes ont poignardé, dimanche soir, un chauffeur de bus, qui a été évacué d'urgence vers l'hôpital, indique Wafa. Les chauffeurs palestiniens de bus à Al Qods occupée sont victimes d'attaques de la part de colons sionistes, et bon nombre de ces cas ont été documentés, sans que les autorités d'occupation sionistes ne prennent des mesures contre les agresseurs, note Wafa. L'agression sioniste en cours contre la bande de

Ghaza, assimilée par les ONG et les observateurs à un véritable génocide du peuple palestinien, a fait 32 226 martyrs et 74 518 blessés, selon un dernier bilan du ministère palestinien de la Santé.

Cisjordanie occupée : des Palestiniens blessés lors de raids sionistes nocturnes

Cinq Palestiniens ont été blessés lors de raids lancés la nuit du dimanche à lundi par les forces sionistes dans le nord de la Cisjordanie occupée, alors que l'armée d'occupation continuait de mener des raids nocturnes dans diverses villes du territoire palestinien, selon la Société du Croissant-Rouge palestinien. L'association palestinienne de secours a déclaré dans un communiqué que ses équipes d'ambulances ont soigné «une blessure par balle réelle à la jambe d'un adolescent de 16 ans du village de Qaffin, au nord-est de Tulkarem, et l'ont transféré à l'hôpital». Le Croissant-Rouge palestinien a également signalé que trois Palestiniens avaient été blessés par des balles tirées par les forces d'occupation sionistes dans la vieille ville de Naplouse. Il avait précédemment déclaré que ses équipes avaient pris en charge «un garçon de 14 ans blessé par balles réelles au pied» lors d'attaques sionistes dans la ville de Beit Furik, à l'est de Naplouse, et avaient transféré la personne blessée à l'hôpital. Les forces d'occupation sionistes continuent de mener des raids nocturnes quotidiens, notamment à la Mosquée Al Aqsa, après la fin de la prière de Tarawih. Des milliers de Palestiniens ont afflué vers la Mosquée Al Aqsa pour accomplir la prière de Tarawih, dans la nuit du milieu du mois béni du Ramadan, tandis que les forces d'occupation sionistes poursuivaient leur intense déploiement aux portes de la Mosquée et dans les quartiers de la Vieille Ville. Lundi à l'aube, les forces d'occupation sionistes ont pris d'assaut les villages d'Azzun et Hajjah, à l'est de Qalqilya, dans le nord de la Cisjordanie, ainsi que le camp d'Aqabat Jabr, dans la ville de Ariha, et celle de Silat al-Dhahr, au sud du camp de Jenine, en Cisjordanie. Les forces d'occupation sionistes ont aussi pris d'assaut la ville de Beit Ummar, au nord d'El Khalil, et des affrontements ont éclaté entre les Palestiniens et les forces d'occupation sionistes dans le camp d'Al-Aroub, à El Khalil

Pas moins de 94 enfants palestiniens détenus par l'entité sioniste à la prison de Megiddo

Quelque 94 enfants palestiniens, dont 24 de la bande de Ghaza, sont détenus par l'entité sioniste à la prison de Megiddo, ont déclaré des groupes de défense des droits des prisonniers palestiniens. «Près de 94 enfants sont détenus à la prison (de Megiddo), dans le nord d'Al Qods occupée, dont 24 originaires de Ghaza», ont déclaré la Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens, dans un communiqué conjoint. Selon le communiqué, les forces d'occupation sionistes maintiennent en détention quelque 200 enfants palestiniens dans différentes prisons, dont plus de 40 sont détenus sans inculpation ni jugement en vertu de la tristement célèbre politique sioniste de détention administrative. «Les autorités pénitentiaires continuent d'imposer aux enfants prisonniers des mesures

punitives similaires à celles prises à l'encontre des adultes détenus depuis le 7 octobre», indique le communiqué, ajoutant que les enfants détenus dans les prisons des forces sionistes sont privés des visites de leur famille.

Les femmes ont un besoin urgent d'un cessez-le-feu, selon la cheffe de l'ONU Femmes

La directrice exécutive de l'agence ONU Femmes, Sima Bahous, a déclaré que les femmes à Ghaza, territoire palestinien dévasté par une agression génocidaire toujours en cours, ont un besoin urgent d'un cessez-le-feu. «Les femmes de Ghaza accouchent sans eau. Elles n'ont ni nourriture, ni tentes, ni toilettes. Elles vivent l'inimaginable», a déclaré, dimanche, Mme Bahous sur la plateforme «X». «Ce dont les femmes de Ghaza ont besoin en ce moment, c'est d'un cessez-le-feu et de secours», a-t-elle ajouté. Depuis le 7 octobre 2023, plus de 9000 femmes ont perdu la vie et plus de 23 000 femmes ont été blessées lors des attaques meurtrières de l'armée sioniste sur la bande de Ghaza. Le sort de plus de 2000 femmes disparues à Ghaza reste inconnu, selon des sources palestiniennes et onusiennes. De plus, l'effondrement du système de santé de Ghaza dû aux attaques a laissé environ 60 000 femmes enceintes dans l'impossibilité d'accéder aux services de santé, d'après les mêmes sources. L'armée sioniste mène une agression génocidaire sur le territoire palestinien depuis le 7 octobre et a imposé un blocus paralysant qui a laissé la majeure partie de la population, en particulier les habitants du nord de Ghaza, au bord de la famine. Plus de 32 200 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 74 500 autres ont été blessés. L'agression sioniste a poussé 85% de la population de Ghaza au déplacement interne en raison de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments, tandis que 60% des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites, selon l'ONU.

Appels à des manifestations de masse en solidarité avec Ghaza lors de la «Journée de la terre»

Des groupes de jeunes Palestiniens ont lancé des appels à des manifestations de masse dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés, lors de la «Journée de la terre» commémorée le 30 mars, en solidarité avec Ghaza et pour réclamer l'arrêt de l'agression sioniste barbare en cours dans l'enclave palestinienne depuis le 7 octobre 2023. Ces manifestations débuteront, dans toutes les rues et villes de la Palestine occupée, samedi le 30 mars à 20h30 (heure locale), a-t-on précisé de sources palestiniennes. Les organisateurs de ces rassemblements ont appelé à saisir cette occasion pour soutenir Ghaza et renforcer la solidarité avec les habitants de l'enclave palestinienne assiégée. La Journée de la terre sera commémorée cette année dans un contexte marqué par la poursuite de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza depuis près de six mois ayant fait, selon un dernier bilan communiqué, dimanche, par le ministère palestinien de la Santé 32 226 martyrs, 74 518 blessés et des milliers de disparus sous les décombres des maisons et immeubles détruits par les bombardements de l'armée d'occupation qui

empêche les équipes de secours de les atteindre. La Journée de la terre a été décrétée en souvenir des événements du 30 mars 1976 lorsque la population palestinienne s'était révoltée contre la décision de l'entité sioniste de confisquer de grandes proportions de terres palestiniennes possédées par les Palestiniens après 1948.

L'Unrwa, «source d'espoir» pour les réfugiés palestiniens, indique le secrétaire général des Nations unies

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a indiqué, lundi en Jordanie, que l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) était une «source d'espoir et de dignité». Lors d'une visite à Al-Wihdat, un camp de réfugiés palestiniens dans l'est d'Amman, la capitale jordanienne, M. Guterres a affirmé qu'il serait «cruel et incompréhensible» d'interrompre les services de l'Unrwa aux réfugiés palestiniens à travers la région. Cette déclaration fait suite à l'annonce par l'agence onusienne que l'entité sioniste lui a formellement interdit toute livraison d'aide alimentaire dans le nord de la bande de Ghaza. «Ici, en Jordanie, mais aussi en Syrie, au Liban et, bien sûr, en Cisjordanie occupée et à Ghaza, l'Unrwa est une source d'espoir et de dignité», a déclaré le secrétaire général de l'ONU. Quelque 5,9 millions de réfugiés palestiniens sont enregistrés auprès de l'agence onusienne dans la région. «Nous devons nous efforcer de maintenir les services uniques fournis par l'Unrwa (...) Dans un monde de plus en plus sombre, l'Unrwa est la seule lueur d'espoir pour des millions de personnes. Je vois cet espoir ici. Aujourd'hui, plus que jamais, nous ne devons pas perdre cet espoir», a martelé M. Guterres. Il a également voulu «rendre hommage aux 171 femmes et hommes de l'Unrwa tués à Ghaza - le plus grand nombre de morts parmi le personnel de l'ONU dans notre histoire». Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est accru, dimanche, à 32 226 martyrs et 74 518 blessés depuis le 7 octobre dernier, a indiqué le ministère palestinien de la Santé.

Berlin condamne «vivement» l'expropriation de terres palestiniennes en Cisjordanie occupée

Le ministère allemand des Affaires étrangères a condamné «vivement», dimanche, l'expropriation de terres palestiniennes en Cisjordanie occupée par l'entité sioniste. «Nous condamnons vivement l'annonce sur la confiscation de plus de 800 hectares de terres sur les territoires palestiniens», a écrit le ministère sur la plateforme «X», qualifiant cette nouvelle annexion de «plus grande expropriation de ces trente dernières années». «La construction de colonies viole le droit international et contribue à la hausse des tensions, dans un contexte déjà très fragile», a ajouté le ministère. Peu auparavant, l'Union européenne (UE) avait condamné fermement la décision de l'entité sioniste de saisir 8000 hectares de terres palestiniennes, en faveur de l'expansion coloniale. Il s'agit de «la plus grande confiscation depuis les accords d'Oslo», a estimé l'UE dans un communiqué, réaffirmant que, conformément à sa position de longue date, elle «ne reconnaîtra pas les modifications des frontières de 1967 qui ne sont pas convenues par les parties concernées».

● Soudan

Al Burhan discute avec une délégation africaine des moyens de résoudre la crise dans le pays

Le président du Conseil souverain de transition du Soudan, le général Abdel Fattah Al Burhan, a discuté, dimanche soir, avec une délégation africaine des moyens de résoudre la crise dans le pays. Cela s'est produit lors de la réunion d'Al Burhan, dans la ville de Port Soudan (est), avec la délégation du Mécanisme de l'Union africaine (UA) de haut niveau sur la résolution du conflit au Soudan dirigée par Mohamed Ibn Chambas, en présence du ministre soudanais des Affaires étrangères Ali Al Sadiq, indique un communiqué du Conseil de souveraineté de transition. Selon le communiqué, Al Sadiq a déclaré que «le chef du Mécanisme africain a tenu, récemment des réunions avec des dirigeants de partis politiques et d'organisations de la société civile, au cours desquelles il a passé en revue les

visions et les idées concernant l'arrêt de la guerre et la restauration de la paix et de la stabilité au Soudan». «La visite d'Ibn Chambas, dimanche, vient informer le président du Conseil souverain de transition des efforts déployés par le Mécanisme à cet égard, afin de formuler une vision de solution qui sera présentée à toutes les parties à même de parvenir à la paix et à la stabilité dans le pays», a précisé le chef de la diplomatie soudanaise dans le communiqué. Le 18 janvier, l'Union africaine (UA) avait annoncé la formation d'un comité de haut niveau chargé du Soudan dirigé par Mohamed Ibn Chambas et composé de Speciosa Indira-Kazibwe, ancienne vice-présidente de l'Ouganda, et Francisco Madeira, ancien représentant spécial du président de l'UA en Somalie.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TAIRET DAIRA DE KSAR CHELLALA COMMUNE DE ZMALET EL EMIR ABDELKADER

Deuxièmes annonce d'un adjudication

Le President de l'Assemblée Populaire Communale de zmalet el amir Abdelkader informer le public qu'il sera precede, l'adjudication aux enchères publiques du marché Hebdomadaire et abattoirs pour une durée de trois (03) ans, Fixer le prix de location d'ouverture a 750.000.00da dans le jour que suit l'expiration d'une période de dix (10) jours dès a la premier publication de L' annonce a la presses national à 10 heures Du Matlin au siege de la commune

Les Personness morales peut retries le cahier de charge de bureau patrimoniales de la l'APC contre paiement la Somme de 5000.00DA

Toute personne intéressée de paticipa doit déposer les dossiers aux bureaux De P/APC commune zmalet el emir abdelkader 10 heures avant la date de l'adjudication et le dossier contant, voir cahier des charges.

2^e édition du «meilleur poème en éloge au Prophète Mohammed (QSSSL)»

M^{me} Mouloudji préside le lancement à Alger des présélections



La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, dans la soirée de dimanche à lundi au Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger, le lancement des présélections du concours national du «meilleur poème en éloge au Prophète Mohammed (QSSSL)», dans sa 2^e édition, organisé par le ministère, en collaboration avec l'Établissement public de télévision (EPTV). La soirée des présélections (premier prime) de la 2^e édition de ce concours, organisé à l'occasion du mois béni de Ramadhan, a été marquée par l'entrée en compétition, dans la poésie Fasih, de 10 candidats de différentes wilayas du pays qui ont présenté une variété de poèmes en éloge au prophète. Les résultats des présélections annoncés par le jury, présidé par l'universitaire Ali Mellahi et composé des membres Mechri Benkhelifa, Lakhdar Fellous, Boulerbah Othmani et Khaled Chahhal, ont abouti à la qualification au 2^e tour, dans la poésie Fasih, de cinq poètes, à savoir, Nadhir Tayar de Constantine, Ahmed Boufahta de Jijel, Khalil Abbas de Tébessa, Aïcha Djellab d'Oum El Bouaghi et Ghania Sellini de M'sila. A cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts a indiqué que le concours du «meilleur poème en éloge au Prophète Mohammed (QSSSL)» a vu «10 poètes en lice dans la poésie Fasih et 10 autres poètes dans la poésie Malhoune, sélectionnés sur un total de 150 participants, par un jury composé de grands noms des domaines de la

critique littéraire et de la poésie», ajoutant que «l'accession de ces poètes à cette étape se veut une consécration de leur créativité littéraire et leur talent». «L'organisation de la 2^e édition de ce Prix national, qui coïncide avec le mois béni de Ramadhan, vise à faire éclore de jeunes talents en poésie, nombreux sur la scène culturelle algérienne, de même qu'elle incarne l'esprit du mois béni et son lien avec l'éloge du Prophète qu'Allah le bénisse et le salue». La 2^e édition du concours du «meilleur poème en éloge au Prophète Mohammed (QSSSL)» a été lancée, début février dernier, à l'initiative du ministère de la Culture et des Arts. Elle est ouverte à tous les poètes algériens, dans les catégories Fasih et Malhoune, à condition que le poème soit inédit (écrit pour le concours et jamais publié auparavant). Les poètes en lice s'affronteront en quatre tours pour le grand Prix dans chaque catégorie, «Fasih» (poésie classique) et Malhoune (poésie dialectale), sachant que la compétition dans la poésie du Malhoune aura lieu lors du prochain tour éliminatoire. Les prix seront remis aux lauréats à la fin du mois de Ramadhan. Lors de la 1^{re} édition de ce Prix (Ramadhan 2023), Yacine Afrid, de Jijel, a remporté le premier prix dans la catégorie «Fasih» pour son poème «Madaridj Al-Ishq», tandis que Abdallah Bermaki d'Adrar a décroché le premier prix dans la catégorie Malhoune pour son poème «Tadj Al-Arwah».

Houda H.

Soutien aux industries créatives Le ministère de la Culture lance un programme d'incubation

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le lancement de «Moubadar Art», un programme d'incubation ambitieux destiné à soutenir et à promouvoir les industries créatives en Algérie. Elaboré en partenariat avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) et l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), le programme vise à sélectionner et à soutenir 15 à 20 petites et moyennes entreprises (PME) et startups émergentes dans les industries créatives. Selon ses promoteurs, «Moubadar Art» vise à fournir un «soutien stratégique et pratique» aux petites et moyennes entreprises (PME) ainsi qu'aux startups émergentes dans les industries créatives. Le programme offre aux participants un accompagnement personnalisé, des ateliers interactifs, des sessions de coaching en groupe et des conseils individualisés dispensés par des experts nationaux et internationaux. Les candidats motivés à valoriser leur patrimoine

culturel, à stimuler leur créativité et à renforcer leur positionnement sur le marché sont encouragés à postuler. Les créateurs de contenu numérique, les fournisseurs de services de streaming et les développeurs de médias interactifs, les professionnels du design graphique, les innovateurs à la recherche de solutions de conception novatrices pour répondre aux besoins du marché, comptent parmi les participants potentiels. Les organisateurs d'événements, les artistes et les startups technologiques axées sur l'industrie du divertissement, cherchant à révolutionner les expériences de divertissement sont également invités à postuler à ce programme via les liens suivants:

<https://forms.office.com/r/ZMk8yJi7hr>
(en arabe),
<https://forms.office.com/r/vcskZxa3Bd>
(en français).

Les candidatures seront ouvertes à partir de lundi jusqu'au 30 avril 2024.

R. C.

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE LA SANTE

Direction de la Santé
et de la Population
De la Wilaya de Blida
Hôpital Psychiatrique
Frantz FANON - BLIDA

مديرية الصحة والسكان لولاية البليدة

مستشفى الأمراض العقلية
فرانتز فانون البليدة

• NIF : 0006 090 190 22 941

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE N° 05/2023

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public et l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. L'EHS en psychiatrie Frantz-Fanon de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N° 05/2023 ayant pour objet travaux de réfection de l'étanchéité des pavillons de l'EHS en psychiatrie Frantz-Fanon, publié dans les quotidiens nationaux eldjazair eldjadida et l'écho d'Algérie en date de 14/12/2023 et le Bomop, qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financiers, les marchés sont attribués provisoirement selon le tableau ci-après :

Soumissionnaire	Désignation du Lot	Délai d'exécution	Montant proposé en TTC	Montant après correction en TTC	observation
ETB KHALFI MOHAMED	Lot N°01 : pavillons abdennebi, abouelkacem, salle de conférence, cuisine et dépense	45 JOURS	3 783 724.00 DA	3 783 724.00 DA	MOINS DISANT
ETB BEN BOÜTHELDJA OUSSAMA	Lot N°02 : Pavillons Yantrane Bahia, Sous Direction, Direction et internat	45 JOURS	3 136 423.50 DA	3 157 843.50 DA	MOINS DISANT
ETB KHERIF ZAKARIA	Lot N°03 : Pavillons Razi, Ibn Sina, podo-psychiatre et cabinet dentaire	44 JOURS	3 743 026.00 DA	2 800 546.00 DA	MOINS DISANT
ETB ANNABI ABDELKADER	Lot N°04 : Pavillons ali ben abbes et ibn elkhatib	45 JOURS	4 237 590.00 DA	4 237 590.00 DA	MOINS DISANT
ETB BEN BOÜTHELDJA SID ALI	Lot N°05 : pavillons ben mahdia, kaibiche et médico-légal (unité d'urgence et consultation)	45 JOURS	4 886 616.00 DA	4 886 616.00 DA	MOINS DISANT
ETB MUSTAPHA BESSAID	Lot N°06 : Pavillon Ibn Djezzar	45 JOURS	3 629 404.80 DA	3 629 404.80 DA	MOINS DISANT
ETB TCE DJAMILA EL KBAILI	Lot N° 07 : Pavillon Ben Badis	35 JOURS	3 759 924.00 DA	3 759 924.00 DA	MOINS DISANT

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de L'EHS psychiatrie Frantz-Fanon de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le Bomop ou la presse.

L'Echo d'Algérie : 26 03 2024

Anep : 2416 009 621

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Sétif
Daïra de Beni Ourtilane
Commune de Ain Lagradj
NIF : 099519139177703

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°02/2024

Le Président de l'Assemblée Populaire de la Commune d'Ain Lagradj lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2024 pour Réalisation des travaux de réparation dans les écoles primaires, selon les lots suivants :

- Lot n°01 : Réparation des écoles primaires (Les frères Khebiz01 ; les frères Refad ; les frères Mahrouk ; Ayoub Eisedik - Dahdoun Mohamed).
- Lot n°02 : Réparation des écoles primaires (Rabeh Cherif ; Kezar Mahmoud).
- Lot n°03 : Réparation des écoles primaires (Les frères Khiaï ; Boukhalifa Ahmed).
- Lot n°04 : Réparation des écoles primaires (Boussaa Ouali ; Zaghebib Elyachi).

Tous les opérateurs intéressés et qualifiés dans le domaine du bâtiment comme activité principale dans le domaine de catégorie Un (01) ou plus, retirer le cahier des charges auprès du Bureau des Marchés publics de la commune d'Ain Lagradj (contre paiement d'un montant de 8.000,00 DA (huit mille dinars algériens) auprès du Trésorier de Beni Ourtilane. L'offre comprend trois (03) enveloppes le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière. Ces enveloppes sont abritées dans une autre enveloppe fermée et anonyme comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres».

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DES CAPACITÉS MINIMALES N°02/2024»
LOT N°

Dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature (remplie à main datée, signée et cachetée).
- Une déclaration de probité (remplie à main datée, signée et cachetée).
- Copie des statuts pour les sociétés.
- Copie de certificat de dépôt des comptes sociaux de l'année 2022.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes engager l'entreprise.
- Le certificat de qualification et de classification en activité principale dans le domaine du bâtiment de catégorie Un (01) ou plus en cours de validité à la date de dépôt des offres.
- Un registre du commerce électronique.
- Numéro d'identification fiscale NIF et Numéro statistique NIS.
- Extrait de rôle en cours de validité le jour du dépôt des offres.
- Attestation de mise à jour CASNOS+CNAS+CACOBATH en cours de validité le jour de dépôt des offres.
- Moyens financiers : copies des bilans financiers des trois (03) dernières années : 2020-2021-2022 visés par les services des impôts pour les sociétés.
- Les références bancaires (justifiées par des certificats prouvés).
- Les références professionnelles (appuyées par des attestations de bonne exécution relatives aux projets réalisés contenant montants et délais d'exécution, délivrées par le maître de l'ouvrage des administrations publiques).

Offre technique contient :

- Une déclaration à soucrire (remplie à main datée, signée, et cachetée).
- Planning de réalisation des travaux détailler pour chaque lot dent éclairer la date de préparation de chantier et la date de la réalisation.
- Le cahier des charges rempli à main daté, signé et cacheté portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».
- Moyens humains : à utiliser pour la réalisation du projet (Remise obligatoire d'un certificat de spécialité accompagné d'une attestation d'affiliation à la caisse nationale de sécurité sociale CNAS et Attestations DAS (pour l'encadrement) en cours de validité à la date de dépôt des offres).
- Moyens du matériel : liste de matériel justifiée par l'huissier de justice ou rapport d'expertise ou contrats de location délivré par un notaire avec copies des cartes grises et les polices d'assurance pour le matériel roulant en cours de validité.
- Un mémoire technique justificatif pour chaque lot (selon le model).

Offre financière contient :

- La lettre de soumission (remplie à main datée, signée et cachetée).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (rempli à main datée, signé et cacheté).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) (rempli à main daté, signé et cacheté).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans les enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et scellée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres».

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES N°02/2024 Réalisation des travaux de réparation dans les écoles primaires».

- * La date de préparation des offres est fixée de 15 jrs à partir de la 1^{ère} parution au BOMOP et/ou l'un des quotidiens nationaux.
- * Les offres doivent être déposées auprès du bureau des marchés publics de la commune de Ain Lagradj à la dernière heure du dernier jour du délai limité de préparation des offres avant quatorze heures (14h00).
- * La date d'ouverture des plis correspond au dernier jour de délai de préparation des offres à quatorze heures (14h00) au siège de la commune.
- * Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, cette date de préparation des offres sera reportée au premier jour ouvrable suivant.

* NB : Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, sera publique et aura lieu le jour correspondant à la date limite au siège de la commune à quatorze heures (14h00).

* La validité des offres des soumissionnaires restent engagés par leurs offres est fixe à 90 jours + la durée de la préparation des offres à partir de la date limite du dépôt des offres.

L'Echo d'Algérie : 26 03 2024

Anep : 2416 009 402



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**



21h10 : Brigade anonyme

Quand Alia, la fille de Castaneda, disparaît un soir, ce dernier comprend immédiatement la gravité de la situation. Les 72 premières heures étant décisives et alors que le commissariat est en sous-effectif, il décide d'enquêter à sa manière : entouré de Nass, son meilleur ami, de Charlie, la surveillante scolaire du lycée d'Alia, et d'anonymes comme lui, sans passe-droits ni diplômes, ils vont sillonner la région pour traquer le ravisseur...



19h10 : Mentalist



21h05 : La grande soirée des comédies musicales



22h52 : Inoubliables, nos chers grands-parents



22h45 : Les templiers



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**



Quand Lorelei se met à enquêter sur le rôle de John Le Rouge dans la mort de sa sœur, Jane se décide enfin à avouer à Lisbon qu'il l'a aidée à sortir de prison. D'abord en colère, Lisbon accepte malgré tout de continuer à travailler avec lui, à condition qu'il lui dise toute la vérité sur Lorelei.



Pour la première fois, les troupes mythiques des comédies musicales sont réunies sur une même scène pour interpréter plus de vingt tubes à jamais gravés dans le cœur des Français.



Venues d'horizons différents, des personnalités évoquent le lien particulier entretenu avec l'un de leurs grands-parents en s'appuyant sur des archives institutionnelles, historiques, mais aussi personnelles. Ce récit témoigne de l'héritage légué par ses ancêtres et ouvre une fenêtre sur le monde et des époques révolues.



Tout le monde connaît les Templiers, cet ordre religieux dont l'ascension fulgurante puis la disparition brutale ont marqué le Moyen Âge. Mais peu de gens savent qu'ils ont construit des bâtiments exceptionnels dans l'ensemble du monde chrétien, en Terre Sainte, mais aussi et surtout en Europe.

20h18 : Le meilleur forgeron



Les quatre forgerons du jour doivent relever le premier défi - créer une arme à partir d'objets métalliques divers - pour pouvoir espérer participer à la finale. Cette dernière épreuve verra les deux candidats les plus performants tenter de fabriquer le meilleur kriss moro, une arme asiatique dont l'usage remonte au XIV^e siècle.

21h10 : Mission impossible 2



L'agent secret Ethan Hunt, du MIF, recrute deux assistants, Luther Strickell et Billy Baird, ainsi qu'une cambrioleuse de charme, Nyah Hall, en vue d'une mission de la plus haute importance.

21h10 : Mon bébé



Héloïse, mère de trois enfants, va bientôt vivre seule. Agée de 18 ans, sa petite dernière, Jade, s'appête à partir au Canada pour ses études une fois qu'elle aura obtenu son bac.

20h55 : Snowpiercer



En 2031. En envoyant dans l'atmosphère un gaz censé venir à bout des changements climatiques, les autorités ont provoqué une ère glaciaire. L'humanité a fini par périr : seule une poignée de survivants a trouvé refuge dans le Transperceneige.

AEROPORTS

- Houari Boumediène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

Algérie-Afrique du Sud, ce soir (22h), à Baraki Les Verts pour confirmer leur renouveau

Les Verts s'apprêtent à livrer leur deuxième et dernier match amical, cette fois face à l'Afrique du Sud, au stade Nelson-Mandela de Baraki. La rencontre est programmée ce soir à 22h. Les camarades de Aïssa Mandi espèrent terminer leur stage en beauté en remportant leur deuxième victoire de suite, même si le plus important est ailleurs.

Après avoir difficilement battu la Bolivie (3-2), l'équipe nationale est appelée à corriger ses lacunes et améliorer son rendement contre un adversaire pas très spectaculaire, mais solide qui a réalisé une excellente CAN dernièrement. Les Bafana Bafana constituent un bon sparring-partner en cette période de renouveau pour les Verts sous la houlette du coach suisse Vladimir Petkovic qui découvre le groupe. Ce dernier consacre la majeure partie de son travail sur le volet technico-tactique. «Le coach national fait travailler ses joueurs sur plusieurs registres afin d'améliorer la cohésion de l'équipe et corriger certaines lacunes enregistrées lors du précédent match face à la Bolivie», indique la FAF sur son site officiel tout en précisant soulignant que «tous les joueurs présents en regroupement au centre technique national de Sidi Moussa ont pris part dimanche soir à la séance d'entraînement». Il faut rappeler néanmoins que quatre joueurs ont dû plier bagages prématurément. Il s'agit d'Ismaël Bennacer, Hichem Boudaoui, Ramy Bensebaïni (blessés), alors qu'Amine Gouiri a été autorisé par le staff technique à quitter le groupe pour une raison personnelle. D'un autre côté, le coach a pu récupérer deux joueurs indisponibles lors du

premier match, à savoir Houssame Aouar et Saïd Benrahma. Deux éléments qui pourraient devenir des futurs cadres de la sélection dans sa nouvelle approche. Seront-ils de la partie, ce soir ? Il est probable soient incorporés en cours de match, même si l'entraîneur national a déclaré qu'il n'a pas l'intention de changer beaucoup son onze par rapport à la première rencontre contre les Boliviens. Face à l'Afrique du Sud, il sera plutôt question de savoir si l'équipe commence à assimiler son schéma tactique et surtout à améliorer son rendement en commettant moins de fautes que la fois dernière. Visiblement, Vladimir Petkovic veut apporter sa touche sur l'équipe qui doit évoluer dans un système différent par rapport à celui de son prédécesseur. Dans ce domaine, chaque coach possède sa propre vision des choses, mais ce qui est immuable c'est la capacité de mobiliser la troupe et la faire adhérer à son projet de jeu. Une mission souvent délicate qui demande du temps, de la patience et de la persévérance, d'autant qu'il a décidé de changer considérablement son effectif en misant sur de nouveaux capés. Le technicien suisse est conscient qu'on ne lui a pas confié une équipe prête, c'est pour cette raison qu'il a évoqué les



nombreux chantiers qui l'attendent pour bâtir un groupe cohérent et homogène capable à nouveau de performer au plus haut niveau et d'atteindre ses objectifs. Ce genre

de rendez-vous, comme celui de ce soir servent justement à poser les jalons pour la réussite de son entreprise.

Ali Nezlioui

Foot Algérie

La FAF lance un appel d'offres national et international pour l'acquisition de quatre vans VAR

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé ce lundi avoir lancé un appel d'offres national et international pour l'acquisition de quatre vans VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, NDLR) tout équipés, en vue d'utiliser cette technologie en championnat de Ligue 1 Mobilis à partir de la saison prochaine 2024-2025. «Chaque Van doit être équipé d'un système de VAR complet comprenant des caméras haute définition, des écrans de visualisation, des serveurs de stockage de données, des logiciels de traitement vidéo, des systèmes d'enregistrement et de lecture instantanée, ainsi que tout autre équipement nécessaire pour la mise en œuvre efficace du système VAR lors des matchs de football», précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Le Bureau fédéral de la FAF, réuni le mercredi 21 février dernier au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avait approuvé le cadre stratégique du programme Forward 2023-2026, qui comprend notamment l'acquisition des stations VAR. «Les Vans doivent être suffisamment spacieux pour accueillir au moins cinq postes de travail confortables pour les opérateurs du VAR. Les véhicules doivent être équipés de climatisation, d'alimentation électrique sécurisée, de systèmes de communication internes et externes et doivent être conformes aux normes de sécurité routière». Et d'enchaîner : «Un système de communication efficace doit être intégré dans chaque Van

pour permettre une communication instantanée entre les opérateurs du VAR et les arbitres sur le terrain. Les systèmes de communication doivent être fiables, sécurisés et permettre une transmission claire et instantanée des informations critiques pendant les matchs». La FAF exige dans son appel que «tous les équipements et systèmes proposés doivent être dotés de la dernière technologie disponible sur le marché pour garantir des performances optimales et une fiabilité maximale. Les prestataires doivent fournir des détails sur les spécifications techniques de chaque composant du système proposé, ainsi que des informations sur la compatibilité avec les normes et les exigences de la CAF et de la FIFA. Enfin, pour permettre la formation des arbitres et du personnel VAR «une station fixe doit être incluse dans l'appel d'offres. Cette station doit être équipée de tous les équipements nécessaires à la formation, y compris des caméras, des écrans, des logiciels de traitement vidéo, des systèmes de communication». Le président de la FAF Walid Sadi a annoncé en février dernier que la VAR sera être utilisée en championnat de Ligue 1 professionnelle dès la saison prochaine. D'ici là, cette technologie sera utilisée à partir des quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2023-2024, dont les matchs se joueront les 13, 14, et 16 avril prochain.

Bessa N.

Il l'a insinué dans ses déclarations à la presse italienne

Adli a tourné le dos aux Verts à cause du départ de Belmadi

Le milieu de terrain franco-algérien de l'AC Milan, Yacine Adli, s'est à nouveau exprimé sur son choix lié à son avenir international qu'il a révélé, il y a quelques temps, en annonçant avoir choisi de jouer pour la France au lieu de l'Algérie. Et comme il l'a déjà promis, Adli a révélé cette fois-ci, la véritable raison qui l'a poussé à tourner le dos aux Verts alors qu'il avait donné son accord à l'ex-sélectionneur national, Djamel Belmadi, de défendre les couleurs de son pays d'origine. Il se trouve, selon les propos que le joueur de 23 ans vient de préciser à la presse italienne, que le départ de Belmadi a influé énormément sur sa décision d'opter pour les Bleus. Il l'a d'ailleurs lui-même affirmé sans détour. Adli avait annoncé, il y a trois semaines qu'il avait choisi de jouer avec la Sélection de France A, après avoir auparavant évolué avec les sélections jeunes de ce pays, zappant par là même la sélection algérienne où on avait espéré s'offrir ses services pour jouer un rôle important dans le processus du renouveau de l'équipe. Le joueur

milanais a déclaré, dans une interview au journal «Gazzetta dello Sport» qu'il avait choisi de jouer pour l'équipe de France afin de rester au haut niveau, réitérant les mêmes propos qu'il avait fait plus tôt lors d'une conférence de presse, avant d'expliquer la raison qui l'a poussé à ne pas choisir d'opter pour l'Algérie. A ce propos, il a fait savoir qu'il était sur le point de représenter son pays natal, l'Algérie, pendant le mandat de l'entraîneur Belmadi, en déclarant : «J'ai parlé à Belmadi. Les choses allaient dans la bonne direction. On a discuté longuement au téléphone, pendant trois heures. Nous n'avons pas discuté de football uniquement». L'ancien Bordelais a ajouté : «J'ai aimé sa façon (de Belmadi) de voir les choses. Puis il a quitté l'équipe nationale et à mon avis c'est une vraie perte pour la sélection. J'aime et je soutiens toujours l'Algérie, mais en tant que footballeur, j'ai choisi la France.» Et de souligner : «Je sais que mes propos vont fermer définitivement les portes de la sélection algérienne pour moi, mais qu'à cela ne tienne, je

n'ai qu'une seule parole. C'est ce qui fait peut-être mon côté algérien.» Il faut dire que Yacine Adli est en train de jouer sa meilleure saison avec Milan depuis son arrivée dans ce club il y a deux ans, car il est devenu un élément important dans l'échiquier de son entraîneur Stefano Pioli, contrairement à ce qui avait été le cas lors des deux précédents exercices, et même en début de cette saison. Il forme, depuis quelque temps, le milieu de terrain de l'équipe milanaise avec l'Algérien Ismail Bennacer. Malgré cela, et malgré aussi le fait d'avoir annoncé clairement son désir pour défendre les couleurs de la sélection A de France, l'entraîneur de cette dernière, Didier Deschamps, n'a pas daigné le convoquer à l'actuel stage des Bleus, qui sera important avant de participer à la phase finale de la Coupe d'Europe des Nations 2024 en Allemagne. Pis, Deschamps n'a même pas coché le nom du milieu de terrain milanais dans sa liste élargie. Adli devra encore patienter pour que son rêve soit peut être réalisé.

EN

Les Verts à la découverte de Djamaâ El Djazair

Les joueurs de l'équipe nationale, accompagnés des membres du staff technique, à leur tête, le coach national, Vladimir Petkovic, ont effectué ce dimanche après-midi une visite à Djamaâ El Djazair. Les coéquipiers de Yassine Benzia ont pu apprécier de l'intérieur cet édifice à l'architecture exceptionnelle, classée troisième plus grande mosquée au monde. A leur arrivée sur place, les Verts ont eu droit à une présentation des lieux de la part d'un guide, qui leur a ensuite apporté tous les détails concernant la construction de ce gigantesque complexe qui s'étale sur presque 20 hectares. Après un tour au plus haut point du minaret (le plus haut du monde avec 265 mètres), les Aïssa Mandi and Co se sont rendus à la grande salle de prière pour effectuer la Salat d'El Asser en compagnie de centaines de fidèles présents. Une joie pour ces derniers qui ont profité de l'occasion pour prendre quelques photos souvenirs. Avant de clôturer cette visite, et en présence du président de la FAF, Walid Sadi, les Verts ont été reçus par le recteur de la Grande Mosquée, Cheikh Mohamed El Mamoune Mustapha El Kacimi El Hassani durant plusieurs minutes. Le capitaine de la sélection, Yacine Brahimi lui a offert un trophée symbolique plus un maillot signé par l'ensemble des joueurs de l'EN.

Bensebaïni libéré

Le défenseur central de l'EN, Ramy Bensebaïni, a quitté le stage des Verts, après sa blessure lors du match contre la Bolivie. «Le défenseur de l'équipe nationale, Ramy Bensebaïni, qui s'est blessé au genou lors du dernier match face à la Bolivie, cédant sa place à Mohamed Amine Tougaï dès la 19' a été libéré du stage ce dimanche après-midi par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic. Le pensionnaire du Borussia Dortmund avait effectué des examens médicaux sur sa blessure, samedi, qui ont confirmé son indisponibilité pour le match de ce mardi face à l'Afrique du Sud, prévu au stade Nelson-Mandela pour le compte du tournoi FIFA SERIES – ALGERIA 2024 », a-t-on indiqué sur le site internet de la FAF.

Algérie - Etats-Unis

Ahmed Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue américain

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu ce lundi un appel téléphonique du secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken. Lors de cet entretien téléphonique, «les deux ministres ont échangé les vues au sujet des derniers développements concernant la situation à Ghaza», mettant l'accent sur les négociations en cours au sein du Conseil de sécurité concernant le projet de résolution présenté par les dix membres élus de l'organe onusien «E-10» dans l'objectif de promouvoir un cessez-le-feu «immédiat, durable et sans conditions» à Ghaza. Il y a lieu de relever qu'au sein du groupe dit «E-10», l'Algérie a été à l'origine dudit projet de résolution dont elle a négocié le contenu avec les autres membres du Conseil de sécurité. Cet appel est intervenu dans le cadre du vote de ce projet de résolution prévu hier au Conseil de sécurité.



Meilleures entreprises en Afrique en 2024

Le groupe Sonatrach en tête du classement

Le groupe Sonatrach est arrivé en tête du classement annuel des «500 meilleures entreprises africaines» en 2024, réalisé par le magazine *Jeune Afrique*. De son côté, le groupe Cevital est la meilleure entreprise algérienne privée dans ce classement. La revue *Jeune Afrique* a publié son classement annuel des 500 meilleures entreprises en Afrique. Le géant pétrolier algérien, Sonatrach, est arrivé à la tête de ce classement avec un chiffre d'affaires de 77,325 milliards de dollars et un résultat net de 11,847 milliards. Il faut dire que ce groupe fait partie des 13 entreprises algériennes qui figurent dans ce classement. Dix de ces dernières sont publiques, dont la filiale Naftal qui appartient au groupe Sonatrach. Cette entreprise arrive à la 41e place en Afrique avec un chiffre d'affaires de 4,013 milliards de dollars et un résultat net de 92

millions de dollars. Elle est suivie par l'opérateur d'électricité et de gaz, Sonelgaz, qui vient de faire son entrée dans le classement à la 46e place avec un chiffre d'affaires de 3,504 milliards de dollars. Concernant le secteur privé, le groupe d'Issad Rebrab est la meilleure entreprise algérienne dans ce classement. Cevital arrive, en effet, à la 4e place en Algérie derrière les groupes publique Sonatrach, Naftal et Sonelgaz. Quant au niveau continental, elle arrive à la 73e place. Cette entreprise a gagné 24 places par rapport au classement de 2023. Cevital est suivie dans ce classement par le groupe pharmaceutique Biopharm qui est la deuxième entreprise privée algérienne du classement. Le groupe a un chiffre d'affaires de 612 millions de dollars. Cette entreprise arrive à la 254e place du classement africain.

● Conseil de la nation

Validation de la qualité d'un nouveau membre du tiers présidentiel

Les membres du Conseil de la nation ont procédé, hier, lors d'une séance plénière, à la validation de la qualité de membre de Mohamed Louber au titre du tiers présidentiel. La validation de la qualité de membre de M. Louber a eu lieu lors d'une séance plénière, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Basma Azouar. Elle est intervenue à l'issue de la lecture de la décision de la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial sur la validation de qualité de membre.

APN

Boughali s'entretient à Genève avec le président du Parlement de l'Amérique latine et son homologue mexicaine

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, s'est entretenu, dimanche à Genève (Suisse), avec le président du Parlement de l'Amérique latine, Rolando Patricio Gonzalez, dans le cadre d'une série de rencontres avec ses homologues qui prennent part aux travaux de la 148e Assemblée générale (AG) de l'Union interparlementaire (UIP). «Le président de l'APN, Brahim Boughali, a poursuivi, dimanche 24 mars 2024 à Genève, sa série de rencontres avec ses homologues participant aux travaux de la 148e AG de l'UIP. Dans ce cadre, M. Boughali a rencontré M. Rolando Patricio Gonzalez, président du Parlement de l'Amérique latine, avec qui il a évoqué «les opportunités de coopération parlementaire, passé en revue ses perspectives et abordé les questions actuelles sur la scène internationale».

Ceci étant, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a également rencontré la présidente de la Chambre des députés du Mexique, Marcela Guerra Castillo. Les deux parties ont «passé en revue l'état des relations bilatérales et examiné le niveau de la coopération entre les deux pays sur différents plans et les moyens d'activer la diplomatie parlementaire pour la hisser au niveau des ambitions des deux parties». A cette occasion, le président de l'APN a affirmé que «l'Algérie a franchi des pas importants grâce aux nombreuses réformes initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune», rappelant, à ce propos, «leurs résultats positifs», notamment pour ce qui est de «l'accès des femmes aux postes importants, en particulier dans la santé et l'éducation». S'agissant de la cause palesti-

nienne, M. Boughali a salué «la position du Mexique sur les massacres commis par l'occupation sioniste contre les Palestiniens», précisant que l'Algérie «soutient l'Afrique du Sud concernant le point d'urgence sur Ghaza au regard de sa position historique à la Cour internationale de Justice (CIJ)». Pour sa part, Mme Guerra Castillo s'est félicitée de «la solidarité des relations entre les deux pays», appelant à «l'ouverture d'un dialogue politique et parlementaire pour promouvoir les relations bilatérales». Elle a également abordé «d'autres sujets, dont l'autonomisation des femmes en politique». Sur la situation à Ghaza, elle a précisé que son pays «a affirmé expressément que ce qui se passe dans la bande de Ghaza est une guerre injuste et disproportionnée et que le cessez-le-feu est un impératif».

Restez en contact avec votre famille grâce au nouveau forfait Roaming Spécial Omra de Ooredoo

Toujours aussi proche de ses clients, Ooredoo accompagne les pèlerins dans leur voyage aux lieux saints de l'Islam et lance durant le mois de Ramadhan une promotion sur son forfait Roaming leur permettant d'effectuer des appels vers Ooredoo Algérie. En effet, pour cette saison de pèlerinage, Ooredoo introduit à ses clients un nouveau forfait voix à 2500DA en Roaming leur permettant de bénéficier d'appels illimité vers Ooredoo Algérie. Ainsi, pour tout achat d'un forfait Data 5000DA, le client bénéficie d'appels illimités vers Ooredoo Algérie et de 15 GO d'internet valable 30 jours. Pour bénéficier de ce nouveau forfait Roaming, il suffit au client de composer le code *160#. A travers cette offre inédite, Ooredoo s'engage à offrir une expérience optimale qui répond aux exigences de ses clients notamment durant le mois de Ramadhan.

Palestine

Le Conseil de sécurité adopte une résolution exigeant un «cessez-le-feu immédiat» à Ghaza

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté hier une résolution exigeant un «cessez-le-feu immédiat pour le mois du ramadhan» à Ghaza, ouvrant la voie à la fin de près de 6 mois d'agression génocidaire de l'entité sioniste contre la population de cette enclave palestinienne. Rejetée plusieurs fois par les Etats-Unis qui ont utilisé leur droit de

veto, l'appel à un «cessez-le-feu immédiat» à Ghaza a été adopté ce lundi après l'abstention des Etats-Unis. La résolution a été adoptée, en effet, par 14 voix pour, et une abstention. La résolution «exige un cessez-le-feu immédiat pour le mois du Ramadhan», devant «mener à un cessez-le-feu durable». Le projet de résolution adopté a été pré-

senté par les dix membres élus de l'organe onusien «E-10» dans l'objectif de promouvoir un cessez-le-feu «immédiat, durable et sans conditions» à Ghaza. Au sein du groupe dit «E-10», l'Algérie a été à l'origine dudit projet de résolution dont elle a négocié le contenu avec les autres membres du Conseil de sécurité.

Météo

De la pluie et des chutes de neige annoncées

Météo Algérie prévoit l'arrivée d'une perturbation atmosphérique pour aujourd'hui. Cette dernière va affecter les wilayas du nord et du sud du pays. De la pluie et des chutes de neige, sur les reliefs de 1000 mètres d'altitude et plus, sont donc prévus sur plusieurs wilayas. Des rafales de vent de 60 km/h vont également souffler. Dans le Grand Sud, des averses orageuses vont affecter le nord du Sahara et les oasis. Des rafales de vent accompagnées de soulèvement de sable vont souffler par ailleurs.



L'ÉCHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,
veuillez contacter notre département
marketing - commercial**

Contactez :

Tél-Fax : 023 54 23 04

E-mail : echodalgerie@gmail.com

www.lechodalgerie.dz

